

**MASTER
MENTION PSYCHOLOGIE :
PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE
PSYCHANALYTIQUE**

LIVRET DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

**CERTAINES INFORMATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES
L'ÉTUDIANT DOIT SE REPORTER AU PANNEAU D'AFFICHAGE DU MASTER**

Responsable de la mention de Master :

Pr. F.-D. CAMPS

francois-david.camps@univ-lyon2

Responsable pédagogique du Master 1 :

B. SMANIOTTO

Barbara.Smaniotto@univ-lyon2.fr

Responsable pédagogique du Master 2 :

E. BONNEVILLE-BARUCHEL

e.bonneville@univ-lyon2.fr

Secrétariat :

M1 : R. COLOMB

rita.colomb@univ-lyon2.fr

M2 : M. CHIESA

Maelysse.chiesa@univ-lyon2.fr

Institut de Psychologie-Scolarité Master
5. Avenue Pierre-Mendès-France – 69676 Bron Cedex

MASTER 1

SEMESTRE 1

UE A1. FONDAMENTAUX EN PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Coord. Pr. N. Dumet
41NPAA01

Cette UE se compose de 4 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Évolution des modèles en psychopathologie** (41NPAA01)
- 1 CM **Psychologie clinique et psychopathologie au fil des âges** : périnatalité, enfance, adolescence, vieillissement (41NPAA02)
- 1 CM **Psychopathologie du somatique** (41NPAA03)
- 1 TD **Étude de cas** (41NPAA04)

Cette UE est destinée à approfondir les spécificités de la vie psychique et de la psychopathologie du sujet, aux différents âges, phases de son développement/histoire, sous l'angle des modélisations psychanalytiques fondamentales et actualisées au regard de l'évolution des formes prises aujourd'hui par la souffrance subjective.

1. CM ÉVOLUTION DES MODÈLES EN PSYCHOPATHOLOGIE

Resp. Pr. T. Rabeyron

Cet enseignement présentera plusieurs notions fondamentales de la psychologie clinique et de la psychopathologie d'orientation psychanalytique ainsi que leur évolution dans la clinique contemporaine. Cette exploration des évolutions paradigmatiques de la métapsychologie ouvrira à une réflexion concernant les particularités de la réalité psychique ainsi que la construction d'un positionnement clinique fondé sur la prise en compte de la subjectivité. Nous étudierons également comment les paradigmes théoriques et cliniques contemporains évoluent en fonction de l'émergence de nouvelles formes d'expression de la souffrance psychique.

Bibliographie introductive :

Bergeret J. et al. (1972), *Psychopathologie pathologique*, Paris, Masson.

Chabert C., Verdon B. (2020), *Psychopathologie clinique et psychopathologie*, Paris, Puf.

Jung J., Camps F.-D. et al. (2020), *Psychopathologie et psychologie clinique, perspectives contemporaines*, Paris, Dunod.

Rabeyron T. (2018), *Psychologie clinique et psychopathologie*. Paris, Dunod

Roussillon R. et al. (2007), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson.

2. CM PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE AU FIL DES ÂGES

Coord. : C. Racin (pour 2024/25 : A. Maurin-Souvignet)

Cet enseignement vise à introduire les grands enjeux de la psychologie clinique et de la psychopathologie en périnatalité, chez l'enfant, chez l'adolescent, chez l'adulte et chez l'adulte âgé. Il s'agira d'aller à la rencontre des spécificités relatives aux « âges de la vie » orientant les modèles cliniques, tout en travaillant à leur décloisonnement selon les perspectives ouvertes par la psychanalyse, notamment de par sa conception originale de la temporalité.

Plan et intervenants du cours :

- Introduction : Perspectives psychanalytiques sur les âges de la vie (A. Maurin Souvignet)
- CM2 : Psychologie clinique et Psychopathologie de la périnatalité (E. Bonneville-Baruchel)
 - CM3 : Psychologie clinique et Psychopathologie de l'enfant (A. Maurin Souvignet)
 - CM4 : Psychologie clinique et Psychopathologie de l'adolescent (T. Gunenoun)
 - CM5 : Psychologie clinique et Psychopathologie du sujet âgé (C. Louchard Chardon)
 - CM6 : Psychologie clinique et Psychopathologie de l'adulte : les pôles d'organisation du psychisme (J. Jung)
 - CM7 : Conclusion (A. Maurin Souvignet)

Bibliographie introductive :

- Braconnier, A. (2009). L'adolescence. In F. Marty (dir.), *Les grandes problématiques de la psychologie clinique* (pp. 47-62). Paris : Dunod.
- Ciccione, A. (2014). Psychopathologie du bébé, de l'enfant et de l'adolescent. In R. Roussillon (dir.), *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*. Paris : Masson.
- Ferrant, A. (2007). Psychopathologie de l'adulte. In R. Roussillon (dir.), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale* (pp. 402-502). Paris : Masson.
- Gutton, P. (1997). Le pubertaire, ses sources, son devenir. In M. Perret-Catipovic, F. Ladame (dir.), *Adolescence et psychanalyse, une histoire* (pp. 193-212). Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Talpin, J.-M., & Racin, C. (2023). *Psychologie clinique du vieillissement normal et pathologique* (3^{ème} éd. actualisée et augmentée). Paris : Dunod.

3. CM PSYCHOPATHOLOGIE DU SOMATIQUE

Resp. Pr. N. Dumet

Cet enseignement magistral a pour objet l'approche clinique psychanalytique du malade touché dans son psychosoma. Comment comprendre et penser, en psychanalyse, la survenue d'un désordre somatique dans la vie psychique du sujet ? Quels liens entre fonctionnement psychique et fonctionnement somatique ? Quelles caractéristiques psychiques, quels mécanismes psychopathologiques président à, accompagnent et/ou caractérisent la survenue, voire le maintien de troubles somatiques chez l'individu ? Quels corps sont touchés dans l'affection somatique ? Quels sens ou pas accorder à l'apparition du trouble somatique ? Comment accompagner le malade effracté dans son psychosoma ? Telles sont quelques-unes des questions majeures qui organiseront cet enseignement magistral, lequel sera l'occasion d'étudier et discuter les théorisations psychosomatiques psychanalytiques en vigueur.

Le cours se compose de 9 séances.

Bibliographie introductive :

- Debray R., Dejours C., Fedida P., *Psychopathologie de l'expérience du corps*, Paris, Dunod, 2002
- Dejours C., *Le corps, d'abord*, Paris, Payot, 2001
- Dumet N., *Clinique des troubles psychosomatiques. Approche psychanalytique*, Paris, Dunod, 2002
- Marty P., *La psychosomatique de l'adulte*, Paris, PUF, 1990
- Smadja C., *Les modèles psychanalytiques de la psychosomatique*, Paris, PUF, 2008
- Une bibliographie générale sera donnée en cours.

4. TD ÉTUDE DE CAS

Coord. Pr. N. Dumet

Les TD sont organisés autour d'études de cas de sujets, à différents âges de la vie, permettant d'étayer, discuter et mettre à l'épreuve les différentes modélisations théoriques exposées en CM.

Cette UE est validée par un examen terminal en fin de semestre d'une durée de 3 heures. Cet examen se présente sous la forme d'une étude de cas, à étudier au regard (notamment) des contenus théoriques dispensés en CM et de leur pertinence eu égard à la clinique singulière du sujet. Cette UE équivaut à 8 ECTS.

UE B1. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Coord. Pr. F.-D. Camps
41NPAUB1

Cette UE se compose de 4 éléments pédagogiques.

- 1 CM **Méthodologie de la recherche** (41NPAB01)
- 1 CM **Épistémologie** (41NPAB03)
- 1 TD **Séminaire de recherche 1** (41NPAB02)
- 1 TD **Readings of psychoanalytical texts** (41NPAB04)

1. CM MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Resp. Pr. F.-D. Camps

L'objectif de ce cours vise à aider les étudiants à réfléchir à la démarche et aux différentes étapes de la recherche en psychopathologie et psychologie clinique : l'exploration de la littérature et l'élaboration de l'état de la question ; la construction de la méthodologie de recherche ; la formalisation de la problématique et des hypothèses.

- CM1 Introduction par F.-D. Camps
- CM2 Revue de littérature par T. Rabeyron
- CM3 Problématique et hypothèses par P.-J. Chantepie
- CM4 Méthodologie 1 par F.-D. Camps
- CM5 Méthodologie 2 par F.-D. Camps
- CM6 Analyse et discussion par B. Smaniotto

Une bibliographie complète sera donnée en cours.

2. CM ÉPISTÉMOLOGIE

Resp. Pr. T. Rabeyron

Cet enseignement abordera les liens entre psychanalyses, sciences et vérités dans le but de dégager certains principes de l'épistémologie psychanalytique, les modes de production de son savoir et la nature de ses modèles. Il s'agira ainsi de préciser des éléments relatifs aux conditions du savoir analytique et les logiques spécifiques de sa démarche en fonction des différentes théories qui ont traversé le champ psychanalytique. Cela nous conduira également

à préciser les fondations épistémologiques d'une méthode et d'un positionnement clinique étayée sur l'articulation théorico-clinique. Nous verrons ainsi comment la psychanalyse peut être considérée comme une science de la subjectivité qui évite aussi bien l'écueil du réductionnisme que celui d'une herméneutique entièrement relativiste.

Bibliographie introductive :

- Assoun, P.-L. (1990). *Introduction à l'épistémologie freudienne*. Paris : Payot.
Bion, W. (1965). *Transformations : Passage de l'apprentissage à la croissance*, Paris, Puf.
Chalmers, A. F. (1987). *Qu'est-ce que la science ?* Paris : Livre de Poche.
Devereux, G. (1980). *De l'angoisse à la méthode dans les sciences du comportement*, Paris, Flammarion.
Perron R. (2010), *La raison psychanalytique*, Paris, Dunod.

3. TD SÉMINAIRE DE RECHERCHE 1

Resp. Pr. A. Maurin-Souvignet

Le séminaire permet à l'étudiant de façon groupale et sous la direction d'un enseignant-chercheur, d'élaborer une recherche clinique pendant la première et la seconde année du Master. L'étudiant est accompagné dans l'exercice de l'articulation théorico-clinique, de formuler ses propres intuitions théoriques et de les confronter aux théories existantes. Ces TD offrent également aux étudiants d'acquérir des outils de réflexion au sujet de la méthode de recherche en psychologie et psychopathologie clinique. Ces séminaires sont proposés en appui de la rédaction du mémoire de recherche qui est soutenu à la fin du Master 2. Les étudiants doivent s'inscrire dans le même séminaire sur les deux années du Master. Ils sont ainsi accompagnés dans l'élaboration de leur recherche et la rédaction de leur mémoire par le même enseignant. Le séminaire donne lieu à la présentation du mémoire intermédiaire à la fin de la première année de Master 1 et au Mémoire de recherche à la fin du Master 2. Les étudiants peuvent élaborer leur recherche à partir d'une question clinique issue de leur terrain de stage ou d'une question théorique mis à l'épreuve d'un dispositif de recherche clinique. Dans les deux cas, la recherche doit s'appuyer sur un ou des dispositifs de rencontre clinique. Une description plus complète de Mémoire intermédiaire et du Mémoire de recherche est présenté plus loin dans ce document.

4. D READINGS OF PSYCHOANALYTICAL TEXTS

Resp. L. Mitsopoulou-Sonta

Objectifs :

- ** Former les étudiants à quelques grands courants de la psychanalyse anglo-saxonne
- ** Entraîner les étudiants à la compréhension écrite et orale, ainsi qu'à l'expression orale (et écrite) en anglais

Pour ce faire, les étudiants étudieront tout au long du semestre des textes de grands auteurs psychanalystes anglo-saxons. Nous visionnerons également des vidéos, permettant de se former à la compréhension orale et d'illustrer autrement les concepts étudiés. Les séances se dérouleront en anglais. Au besoin, des temps de traduction pour les étudiants les moins familiers à l'anglais pourront être aménagés.

Les étudiants proposeront des exposés en petits groupes.

Le TD se déroule sur 10 séances de 2h.

Cette UE est validée par un oral de 10 mn et un examen sur table lors du dernier TD de 1h30 relatif à l'enseignement de « Reading of psychoanalytical texts ».
Cette UE équivaut à 7 ECTS.

UE C1. APPROCHE PSYCHANALYTIQUE DU GROUPE ET DES INSTITUTIONS

Coord. L. Mitsopoulou-Sonta
41NPAUC1

Cette UE est composée de deux EP :

- 1 CM **Approche psychanalytique du groupe et des institutions** (41NPAC01)
- 1 TD **de pratiques groupales** (41NPAC02)

1. CM APPROCHES PSYCHANALYTIQUES DU GROUPE ET DES INSTITUTIONS

Coord. L. Mitsopoulou-Sonta

Dans ce CM, à plusieurs voix, il sera question de se familiariser d'une part avec la métapsychologie des groupes (« *métapsychologie des espaces psychiques coordonnés* » selon l'expression de R. Kaës), et avec les processus qui se développent au sein des différentes configurations groupales (groupes de professionnels et groupes d'usagers) ; et d'autre part avec les différentes pratiques groupales que les psychologues sont amenés à mettre en œuvre dans leurs institutions : groupes thérapeutiques, groupes à médiations, interventions de régulations, etc.

Plan du CM :

CM 1 : Introduction : Point de vue épistémologique et théorique sur le groupe (L. Mitsopoulou-Sonta) « Historique école lyonnaise : la notion “d'Appareil Psychique Groupal” » « Vers une métapsychologie des “espaces psychiques coordonnés”, Les positions psychiques groupales : illusion, idéologie, utopie, mythopoïèse, les “alliances inconscientes” ». Dans ces premiers CM nous poserons le décor des pratiques groupales psychanalytiques : avec un rappel de l'école française de groupe et de l'école lyonnaise, de leur arrière-fond (CEFFRAP, co-émergence avec les recherches anglaises et argentines.) Nous examinerons comment l'extension de la psychanalyse, l'intérêt porté à de “nouveaux objets” (groupe, famille, institution ...) a nécessité la mise en place d'une métapsychologie des “espaces psychiques coordonnés” (R Kaës). Le groupe sera considéré en tant qu'il participe de ces formations psychiques intermédiaires qui concourent au travail de liaison et de transformation symbolisante nécessitée par le “vivre ensemble”. Les “alliances inconscientes” seront présentées comme point nodal de la clinique des groupes.

CM 2 : Le travail psychique de groupe avec les enfants, le jeu et la médiation (É. Jacquet). Les pratiques psychothérapeutiques groupales avec les enfants suscitent un intérêt croissant dans nombre d'institutions ou structures de soin souvent confrontées aux limites et à la difficulté des approches individuelles. Ces pratiques sont très diverses mais ont des spécificités transversales tant du point de vue du cadre que du processus. L'associativité groupale y est sollicitée très largement à l'aide du jeu et/ou des médiations, selon donc des modalités particulières de transformation de la « matière » psychique groupale. Elles s'adressent à des sujets en devenir et visent à traiter des processus morbides le plus souvent en train de se constituer. Elles ont historiquement fait l'objet d'une théorisation plutôt a posteriori et plus tardivement que les groupes d'adultes sur lesquelles la théorie psychanalytique des groupes s'est d'abord construite. Ainsi, tout en l'enrichissant, ces pratiques questionnent certains aspects la théorie

psychanalytique des groupes à l'instar des premières psychanalyses d'enfants vis-à-vis de la métapsychologie freudienne.

CM 3 : *La médiation Photolangage comme dispositif de co-construction sensorielle* (Pr. Magali Ravit). Il s'agira de présenter la spécificité de la médiation et ses enjeux dans le champ de la psychopathologie contemporaine. La première partie du cours reprendra et interrogera les différents niveaux et modalités de l'organisation perceptive et sa co-construction dans la dynamique groupale, plus particulièrement à partir de la clinique de patients incarcérés et/ou hospitalisés. Il sera donc question d'appréhender les étapes de la mise en place d'un groupe photolangage en regard de la dynamique institutionnelle, puis de saisir comment l'espace groupal en appui sur la médiation permet de relancer les processus de subjectivation.

CM 4 : « Cliniques des institutions » (L. Mitsopoulou-Sonta). Lors de ce cours nous aurons la possibilité de traiter différentes questions en lien avec la clinique des institutions. Qu'est-ce qu'une institution sur le plan de la réalité psychique ? En quoi l'inconscient y est-il mobilisé de façon spécifique ? Comment comprendre certains phénomènes institutionnels de l'intérieur ? En quoi l'institution est-elle un outil de soin en soi ? Outre les pratiques que les psychologues sont amenés à conduire auprès des différents "usagers", ils sont aussi sollicités pour travailler à la régulation des groupes institués (les équipes et/ou plus largement les institutions). Ainsi, nous aurons la possibilité d'examiner également les différentes modalités d'interventions (analyse institutionnelle, interventions de formation, recherche-action, etc.).

CM 5 : *Clinique des scènes interinstitutionnelles* (Anne-Claire Dobrzynski). Certaines situations cliniques, notamment celles des agirs violents à l'adolescence, nous mobilisent sur une scène plus vaste que la scène institutionnelle. La scène interinstitutionnelle (SII), qui articule et sépare les différentes institutions impliquées dans une situation clinique spécifique, est alors appréhendée comme un espace psychique groupal *singulier et pluriel* (au sens de René Kaës), qui permet de prendre en compte un pan de souffrance psychique « inaccessible autrement » (Freud, 1923). La modélisation de la scène psychique interinstitutionnelle s'inscrit dans le prolongement des travaux de René Kaës sur les espaces psychiques coordonnés et sa métapsychologie de troisième type. Nous aborderons les caractéristiques de cet espace psychique, d'un point de vue topique, dynamique et économique : son enveloppe, ses formations et processus spécifiques, sa singularité propre à chaque situation clinique.

CM 6 : *Appareil psychique du groupe famille* (E. Bonneville-Baruchel). André Ruffiot a fait l'hypothèse d'un appareil psychique familial (APF) sur le mode de l'Appareil Psychique Groupal (APG de R. Kaës - 1976). L'APG, dit R. Kaës assure la médiation, l'échange et l'élaboration entre les sujets et le groupe. Dans cette perspective, l'APG familial (ou APF) est la matrice de tout appareil psychique groupal. Ce CM présentera plus particulièrement les fonctions de l'Appareil Psychique Familial : des fonctions de contenance, de liaison, de transformation et de transmission.

CM 7 : *Les états somatopsychiques complexes et leurs institutions* (R. Minjard). Derrière la très grande diversité et la polymorphie des cliniques hospitalières spécifiques où se rencontrent les états somatopsychiques complexes, se trouve, chaque fois, un dénominateur commun organisateur du parcours de soins de certains patients à l'hôpital. Nous allons nous pencher sur ces cliniques des seuils psychiques et somatiques de la vie tels que les rencontrent quotidiennement les psychologues cliniciens à l'hôpital qui posent la question de la subjectivité et de l'intersubjectivité pour les malades, les équipes soignantes, les familles et les institutions qui les accompagnent au risque de se trouver en impasse entre les antagonismes épistémologiques qui se creusent actuellement, tendu entre une approche objectivante – régie par l'Evidence Based Medicine – et une approche subjectivante, qualifiée de hors-sol, car trop détachée d'ancrages, tiercéisé tant aux plans professionnels que scientifique.

CM 8 : Aurélie Maurin-Souvignet.

TD PRATIQUE GROUPALE

Resp. E. Jacquet

Les TD se déroulent sur deux journées complètes **au début du semestre 1**. Il ne s'agit pas d'un cours classique mais d'une mise en situation groupale expérimentée avec deux dispositifs différents : le Photolangage ® et le Psychodrame de groupe.

Une journée est consacrée au Photolangage ® (L. Mitsopoulou-Sonta, Giuseppe Lo Piccolo) : Le Photolangage ® est une médiation qui a d'abord été utilisée dans le cadre de la formation d'adultes. La pratique du Photolangage ® s'est particulièrement diversifiée ces dernières années. Dans un contexte d'évolution des pratiques et des institutions, le Photolangage ® s'est développé auprès de publics et de pathologies divers : adolescents difficiles, personnes âgées, patients psychotiques, toxicomanes, patients incarcérés... L'enseignement en travaux dirigés abordera les aspects cliniques psychanalytiques du dispositif (en référence à la théorie psychanalytique des groupes et des médiations thérapeutiques) ainsi que ses aspects techniques. L'étudiant devra obligatoirement être assidu puisque le TD s'appuie sur la dynamique de l'expérience du Photolangage ® en groupe.

Une journée est consacrée au « Psychodrame » (E. Jacquet, A. Maurin-Souvignet) : le Psychodrame Analytique de groupe est une approche particulière des dimensions inconscientes de l'expérience en situation groupale. Il vise à stimuler les processus associatifs au sein du groupe en s'appuyant sur la théâtralisation et le jeu de rôle. Il est utilisé à des fins thérapeutiques ou de formation. À travers l'expérience du vécu d'un groupe de psychodrame sur deux journées très intensives, les étudiants seront amenés à se sensibiliser aux enjeux intersubjectifs et inconscients ainsi qu'à leurs implications dans la construction de l'identité personnelle et groupale. **IMPORTANT : La présence aux deux journées est obligatoire.**

Cette UE est validée par la présence obligatoire sur les deux journées complètes de TD et par la rédaction d'un dossier de 10 pages environ élaborant une séquence clinique du groupe Photolangage ® et élaborant l'expérience du groupe Psychodrame en l'articulant à certains concepts étudiés en CM. Le dossier valide l'ensemble des EP.

Cette UE équivaut à 3 ECTS.

UE D1. PSYCHOPATHOLOGIE APPROFONDIE

Coord. Pr. F.-D. Camps et B. Smaniotto

41NPAUD1

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- CM **Psychopathologie des processus névrotiques** (41NPAD01)
- CM **Psychopathologie des processus psychotiques** (41NPAD02)
- CM **Psychopathologie des processus limites** (41NPAD03)

Les enseignements de cette UE explorent les processus psychiques qui organisent les fonctionnements névrotiques, limites et psychotiques. Il s'agira d'appréhender les différents niveaux de conflictualité et de souffrance psychique, ainsi que les différentes logiques qui caractérisent ces problématiques psychopathologiques ; tout en mettant en évidence leur noyau commun.

1. CM PSYCHOPATHOLOGIE DES PROCESSUS NÉVROTIQUES

Resp. Pr. F.-D. Camps

Ce CM aborde la clinique et la psychopathologie des processus hystériques, obsessionnels et phobiques dans une perspective à la fois historique et psychopathologique. Il questionne également les formes actuelles de la névrose.

Bibliographie introductive :

Freud S. (1895), *Études sur l'hystérie*, Paris, P.U.F., 2000

Freud S. (1905), Fragments d'une analyse d'hystérie (Dora), in *Cinq psychanalyses*, Paris, P.U.F., 1985, pp. 1-91

Freud S. (1909), Analyse d'une phobie chez un petit garçon de 5 ans (Le petit Hans) », in *Cinq psychanalyses*, Paris, P.U.F., 1985, pp. 93-198

Freud S. (1909), Remarque sur un cas de névrose obsessionnel (L'homme aux rats), in *Cinq psychanalyses*, Paris, P.U.F., 1985, pp. 199-261

Roussillon R. et al. (2007), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson.

2. CM PSYCHOPATHOLOGIE DES PROCESSUS PSYCHOTIQUES

Resp. Pr. F.-D. Camps

Le CM aborde la clinique et la psychopathologie des processus schizophréniques et paranoïaques dans une perspective historique et psychopathologique. Il aborde également la question des psychoses froides et des psychoses non-délirantes.

Bibliographie introductive :

Chabert C. (Dir.), (2010), *Traité de psychopathologie de l'adulte Les psychoses*, Paris Dunod

Di Rocco V., (2014) *Clinique des états psychotiques chez l'adulte*, Paris, cursus, Armand Colin

Freud S. (1911), *Le Président Schreber Remarques psychanalytiques sur un cas de paranoïa (Dementia Paranoides) décrit sous forme autobiographique*, Paris, Quadrige, P.U.F., 1995.

Racamier P.-C., *Les schizophrènes*, Paris, Petite bibliothèque Payot.

Roussillon R. et al. (2007), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson.

3. CM PSYCHOPATHOLOGIE DES PROCESSUS LIMITES

Resp. B. Smaniotto

Ce CM explore les logiques cliniques et psychopathologiques des organisations et processus limites, ainsi que leur interface d'une part avec la névrose et d'autre part avec la psychose. Il s'agit également d'éclairer les singularités de ce type de fonctionnement, et de réfléchir aux modalités de prise en charge inhérentes.

Bibliographie introductive :

Bergeret, J. (1974). La personnalité normale et pathologique : les structures mentales, le caractère, les symptômes. Paris : Dunod.

Bergeret, J. (réédition 2022 - sous la dir.). Narcissisme et états-limites. Paris : Dunod.

Estellon, V. (2010). Les états-limites. Que sais-je ?

*Cette UE est validée par un examen terminal sur table de 2h.
Cette UE équivaut à 3 ECTS.*

UE E1 ÉVALUATION CLINIQUE ET MÉTHODOLOGIE CLINIQUE

Coord. Pr. M. Ravit

41NPAUE1

Cette UE se compose de deux Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Évaluation clinique et démarche diagnostique** (41NPAE01)
- 1 CM **Entretien et observation cliniques et écrits professionnels** (41NPAE02)

Les enseignements « Évaluation clinique et démarche diagnostique » et « Entretien et observation cliniques et écrits professionnels » représentent le cœur de la pratique du psychologue clinicien. Les CM se proposent de présenter et d'approfondir ces deux outils cliniques indispensables au psychologue clinicien.

1. CM ÉVALUATION CLINIQUE ET DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE

Resp. Pr. M. Ravit

L'enseignement déploie les enjeux de l'évaluation qualitative, en appui sur la dynamique inhérente à la passation des épreuves projectives. Il s'agira de préciser quels sont les différentes étapes et processus psychiques mobilisés dans le mouvement projectif et la construction perceptive. De fait, il s'agira d'appréhender les épreuves projectives comme support à même d'interroger la construction affective, pulsionnelle et objectale. Cet enseignement s'appuie sur la métapsychologie freudienne au fondement de la compréhension de la dynamique psychique. Nous verrons comment le Rorschach et le TAT (et leur complémentarité) permettent de saisir une dynamique d'ensemble de la personnalité. De telles épreuves contribuent à l'élaboration d'un diagnostic clinique et ouvrent une palette interprétative. Elles introduisent aussi une méthodologie rigoureuse qui apporte un éclairage spécifique sur les processus psychiques et sur la psychopathologie.

2. CM ENTRETIEN ET OBSERVATION CLINIQUES ET ÉCRITS PROFESSIONNELS

Resp. Pr. M. Ravit

Les enseignements portant sur l'entretien clinique d'inspiration psychanalytique et les écrits professionnels permettront d'aborder les différents cadres, contextes et dispositifs de la rencontre : l'entretien avec l'enfant, la famille, l'adolescent, etc., à l'hôpital, en prison, à l'école, etc. Seront considérés la démarche clinique de l'entretien, les processus psychiques impliqués, les différents champs d'intervention et de pratiques.

*Cette UE est validée par un examen terminal écrit en 2h
Cette UE équivaut à 3 ECTS.*

UE F1. POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Coord. T. Guénoun
41NPAUF1

Cette UE se compose de 2 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Éthique et déontologie** (41NPAF02)
- 1 TD **Élaboration du positionnement clinique** (41NPAF01)

1. CM ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE

Coord. T. Guénoun

Le **CM d'Éthique et déontologie** est transversal à toutes les spécialités de la psychologie. Il porte sur les enjeux éthiques et déontologiques de la recherche en psychologie. Il aborde les notions de consentement, le cadre légal de la recherche et les enjeux de la recherche auprès de personnes et dans des contextes cliniques variés. Le chercheur en psychologie clinique n'est pas exempté de ces réflexions éthiques. Etre chercheur praticien pose des questions, ce qui est le propre de la démarche de discernement éthique. Comment obtenir le consentement d'un patient pour une recherche ? Comment garantir que sa recherche n'altère pas le processus de soin psychique en cours... Tant de questions auxquelles ces deux journées vont confronter les étudiants.

Ce cours se déroule sur deux journées. Les étudiants sont invités à se reporter au panneau d'affichage du site du Master pour connaître les détails des horaires et salles de ces journées.

2. TD ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE

Coord. T. Guénoun

Le TD d'**Élaboration du positionnement clinique** a pour but d'accompagner l'étudiant dans sa rencontre avec l'abord clinique d'une position praticienne. Il s'agit, par l'analyse du vécu de cette expérience, par la confrontation avec celui des autres étudiants, d'élaborer cliniquement : les implications personnelles de cette rencontre, les conditions éthiques qui la fondent, et les exigences du cadre institutionnel qui l'accueille. Les étudiants seront invités à intervenir régulièrement en exposant leur propre vécu de stage et en participant aux élaborations de celui qui présente son stage.

Les étudiants doivent s'inscrire dans le même TD au premier et second semestre. Il n'est plus possible de changer de TD à partir de la cinquième semaine de cours et il est demandé de prioriser des stages hors des horaires de ce TD.

La présence est obligatoire et toute absence doit être justifiée.

La validation du CM d'Éthique et déontologie se fait par un examen en ligne en temps réel en 30 mn via Moodle.

Cette UE équivaut à 4 ECTS.

UE G1. OPTIONS DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Coord. Pr. M. Ravit

41NPAUG1

Cette UE se compose de deux Éléments Pédagogiques optionnel.

L'étudiant devra donc choisir entre :

- 1 CM **Criminologie clinique** (41NPAG01)
- 1 CM **Approche psychanalytique du groupe famille** (41NPAE02)

1. CM CRIMINOLOGIE CLINIQUE

Resp. Pr. M. Ravit

Ce cours magistral a pour vocation de présenter l'histoire de la criminologie telle qu'elle a été pensée au XIXe siècle, la place de l'école lyonnaise à l'origine de la criminologie française, puis les différentes pratiques et modèles de compréhension du sujet, de la subjectivité et de la criminalité. Cet enseignement présente les différents dispositifs de soin et d'évaluation de la clinique des violences criminelles et délictuelles. Des repères juridiques et sociologiques permettront également d'envisager les différents temps de la procédure pénale : de la commission de l'infraction, jusqu'au jugement et à l'application de la peine.

2. CM APPROCHE PSYCHANALYTIQUE DU GROUPE FAMILLE

Resp. E. Bonneville-Baruchel

Les processus de transmission psychique, consciente et inconsciente, entre les différents espaces psychiques – individuels, groupaux et collectifs –, entre les générations et entre la culture et l'institutionnel, imprègnent et vectorisent les systèmes de relations des groupes-familles. Cet enseignement a pour objectif de transmettre les outils théoriques princeps pour penser le groupe-famille. Et plus particulièrement pour penser la souffrance engendrée chez chaque membre par des modalités de liens familiaux qui à la fois maintiennent et organisent l'appartenance, tout en entravant l'accès de tous ou de certains à l'autonomie psychique et au processus d'individuation.

Thématiques transversales principales :

La transmission psychique inconsciente entre les générations, au sein du groupe famille ; L'appareil psychique familial ; Crises, souffrances et défenses dans les groupes familles ; Les effets des secrets et traumatismes de famille au fil des générations

Bibliographie introductive :

Abraham N., Torok M., (1987), *L'écorce et le noyau*, Flammarion, Paris

Anaut M., (2007), Transmissions et secrets de famille : entre pathologie et créativité, *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2/2007 (n° 22), pp. 27-42, <http://www.cairn.info/revue-la-revue-internationale-de-l-education-familiale-2007-2-page-27.htm>

Ancelin-Schutzenberger A., (1993), *Aïe, mes aïeux!*, Editions La Méridienne, Paris

Ancelin Schutzenberger A., 2004, Secrets, secrets de famille et transmissions invisibles, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* no 33, pp. 35-54. <http://www.cairn.info/revue-cahiers-critiques-de-therapie-familiale-2004-2-page-35.htm>

Joubert C., 2004, Psychanalyse du lien familial, *Le Divan familial* n°12, pp. 161-176. <http://www.cairn.info/revue-le-divan-familial-2004-1-page-161.htm>

Pour l'option « Criminologie Clinique » : cette UE est validée par un dossier.

***Pour l'option « Approche psychanalytique du groupe famille » : cette UE est validée par un examen sur table de 3h.
Cette UE équivaut à 6 ECTS.***

MASTER 1

SEMESTRE 2

UE2.1 PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE CONTEMPORAINES.

Coord. B. Smaniotto

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM de **Psychopathologie contemporaine : addictions, handicap, dépressions, autismes**
- 1 CM de **Psychologie clinique contemporaine : virtuel, violences, conduites à risque, genre et sexualités**
- 1 TD d'**Études de cas thématiques**

Cet enseignement propose d'explorer quelques problématiques contemporaines ou de revisiter certaines problématiques classiques à l'aune des évolutions contemporaines de la psychopathologie et de la psychologie clinique.

1. CM PSYCHOPATHOLOGIE CONTEMPORAINE : ADDICTIONS, HANDICAP, DEPRESSIONS, AUTISMES

Resp. B. Smaniotto

Cet enseignement concerne plus particulièrement la psychopathologie et ses avancées contemporaines. Les champs des addictions, du handicap, des dépressions et de l'autisme seront ici explorés. Des enseignants-chercheurs, spécialistes des domaines traités, interviendront dans le cours pour présenter la synthèse de travaux actuels pour chaque domaine psychopathologique.

2. CM PSYCHOLOGIE CLINIQUE CONTEMPORAINE : VIRTUEL, VIOLENCES, CONDUITES A RISQUE, GENRE ET SEXUALITES

Resp. B. Smaniotto

Le second volet d'enseignements magistraux appréhende des questions plus cliniques : la violence, les conduites à risque, le virtuel, les genres et les sexualités. Des enseignants-chercheurs, spécialistes des domaines traités, interviendront dans le cours pour présenter la synthèse de travaux actuels pour chaque domaine psychopathologique.

3. TD ÉTUDES DE CAS THÉMATIQUES

Resp. B. Smaniotto

Dans les TD, des études de cas sont proposées. Elles mobilisent d'une part les connaissances théoriques apportées dans les CM, ainsi que leur articulation aux contextes et situations cliniques présentés. Elle engage une réflexion théorico-pratique des différentes problématiques abordées.

Bibliographie introductive :

Camps F.-D., (2020), « La perte : un opérateur psychique fondamental », dans Jung J. et Camps F.-D. (éd.), *Psychopathologie et psychologie clinique : Perspectives contemporaines*, Paris, Dunod, pp. 77-87)

- Camps F.-D., (2024) Fluidité du genre fluidité dans le genre, In Souche L., *13 films pour comprendre l'identité de genre*, Paris, In Press, pp. 67-78, <https://www.inpress.fr/wp-content/uploads/2023/10/Extrait-13-films-pour-comprendre-lidentite-de-genre.pdf>
- Chabert, C., Louët, E., Camps, F.-D., (2017), *Dépressions extrêmes : Approche psychanalytique et projective*, Paris, Dunod.
- Dumet, N., Smaniotto, B. (2022 – Dir.). *Corps et Socius. 12 études de cas en Psychopathologie*. Paris : Dunod.
- Levy P. (1998), *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La découverte.
- Marchand J.-B., (2019), La psychanalyse et les défis actuels de la différence des sexes : le trouble dans le genre et le transgenderism, in Schaeffer J. (dir.), *Qu'est la sexualité devenue ? Dans le social et sur le divan*, Paris, éditions In Press, p. 197-208.
- Marchand J.-B., (2020), Genre et psychanalyse : une rencontre entre échanges et critiques, in Jung J. et Camps F.-D. (Dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique : Perspectives contemporaines*, Paris, Dunod, pp. 325-334.
- Missonnier S. (2020), « Pour une psycho(patho)logie psychanalytique du virtuel quotidien » in Jung J., Camps F.-D. (Dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique. Perspectives contemporaines*, Paris, Dunod, p. 147-157.

***L'UE est validée par un examen terminal en fin de semestre de 2h sur table qui porte sur l'ensemble des enseignements.
Cette UE équivaut à 6 ECTS.***

UE2.2 RECHERCHE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE

Coord. Pr. R. Minjard

Cette UE est composée de 2 Éléments Pédagogiques :

- 1 TD **Séminaire de recherche**
- 1 CM **Éthique et déontologie**

1. TD SEMINAIRE DE RECHERCHE 2

Resp. A. Maurin-Souvignet

Le séminaire de recherche 2 permet la continuité du travail de recherche entamé au premier semestre.

Les étudiants doivent s'inscrire avec le même Directeur de recherche qu'au premier semestre.

Le séminaire de recherche permet d'élaborer la note intermédiaire de recherche.

A l'issue du second semestre, l'étudiant doit fournir un écrit intitulé « **Note de recherche intermédiaire** » de 15 à 20 pages dans lequel il fait le point sur sa recherche de Master (voir plus loin sur les consignes de rédaction de la **Note de recherche intermédiaire**).

2. CM ÉTHIQUE ET DEONTOLOGIE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Coord. T. Guénoun

Le **CM d'Éthique et déontologie** est transversal à toutes les spécialités de la psychologie, porte sur les enjeux éthiques et déontologiques de la profession. Il aborde les droits et les devoirs du psychologue, avec un éclairage historique, juridique et pratique. Le CM se situe dans la continuité des enseignements du premier semestre.

Les étudiants sont invités à se reporter au panneau d'affichage du site du Master pour connaître les dates des journées inter-masters d'éthique et déontologie.

Cette UE est validée pour le séminaire de recherche par la remise en fin de semestre d'un écrit de 15-20 pages intitulé « Note de recherche intermédiaire » élaboré dans le cadre du séminaire (voir plus loin) et ainsi qu'un examen portant sur les enseignements d'Éthique et déontologie. Attention, la validation de cet écrit se fait en ligne en temps réel en 30 mn via Moodle.

Cette UE équivaut à 8 ECTS.

UE2.3 OUTILS DU PSYCHOLOGUE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE

Coord. B. Smaniotto

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Bilan psychologique**
- 1 TD **Bilan psychologique**
- 1 TD **Entretien clinique**

1. CM BILAN PSYCHOLOGIQUE

Resp. B. Smaniotto

Le bilan psychologique constitue une des pratiques de référence du psychologue puisque son domaine d'application traverse la diversité des cliniques rencontrées. Cet enseignement est destiné à appréhender la méthodologie du bilan psychologique à l'aide des épreuves d'efficience cognitive (WAIS) dans une perspective clinique et des épreuves projectives (Rorschach – TAT) dans une perspective psychopathologique et psychanalytique.

2. TD DE BILAN PSYCHOLOGIQUE

Resp. Pr. F.-D. Camps

En appui sur le cours magistral, les travaux dirigés mettent en relief l'usage des différentes épreuves dans la pratique du bilan psychologique.

Le TD abordera les différentes étapes de passation, cotation, analyse, interprétation et restitution du matériel des tests permettant une lecture complémentaire des mouvements psychiques ou psychopathologiques à l'œuvre.

Les différentes épreuves de référence seront abordées dans leur complémentarité à partir de plusieurs protocoles de WAIS, de Rorschach et de TAT. Les différents temps de la rencontre seront ainsi déployés, de la rencontre, à la passation des épreuves jusqu'au bilan et sa restitution.

Bibliographie indicative :

Chabert C., Louët E, Azoulay C. Verdon B. (2020), *Manuel du Rorschach et du TAT Approche psychanalytique*, Paris, Dunod.

Camps F.-D., Malle G., (2020), *S'entraîner à la cotation du Rorschach et du TAT Approche psychanalytique*, Paris, Dunod

Ravit M. (ss dir. de), (2020), *L'examen psychologique au fil des âges*, Paris, Cursus, Armand Colin, 2013.

Racin, C., & Chantepie, P.-J. (dir.) (2023). Les méthodes projectives : de l'indication à la restitution. 11 fiches pour comprendre. Paris : In Press.

Une bibliographie complète sera remise aux étudiants durant les TD.

3. TD D'ENTRETIEN CLINIQUE

Resp. B. Smaniotto

Ce TD permet d'aborder les enjeux cliniques de la pratique de l'entretien, selon ses contextes. A partir de présentations de cas, de jeux de rôle, les étudiants pourront expérimenter et réfléchir groupalement les différents temps et processus organisateurs de la rencontre.

Une bibliographie sera transmise aux étudiants lors du premier TD.

Cette UE est validée par un dossier à rendre en fin de semestre portant sur les enseignements de bilan psychologique et un dossier portant sur l'entretien.

Les deux dossiers valident l'ensemble des enseignements de cette UE.

Cette UE équivaut à 7 ECTS.

UE2.4 ÉLABORATION DE STAGE ET PRATIQUES DE TERRAIN

Coord. T. Guénoun

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- 1 TD **Élaboration du positionnement clinique**
- Le **stage obligatoire**

1. TD ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE

Coord. T. Guénoun

Le TD d'**Élaboration du positionnement clinique** a pour but d'accompagner l'étudiant dans sa rencontre avec l'abord clinique d'une position praticienne. Il s'agit, par l'analyse du vécu de cette expérience, par la confrontation avec celui des autres étudiants, d'élaborer cliniquement : les implications personnelles de cette rencontre, les conditions éthiques qui la fondent, et les exigences du cadre institutionnel qui l'accueille. Les étudiants seront invités à intervenir régulièrement en exposant leur propre vécu de stage et en participant aux élaborations de celui qui présente son stage.

Les étudiants doivent s'inscrire dans le même TD au premier et second semestre.

2. STAGE

Voir plus loin pour les modalités et exigences concernant le stage de M1.

La validation de cette UE se fait par la rédaction d'un mémoire de 10 pages dit « Mémoire d'élaboration » à rendre le cadre du TD d'élaboration du positionnement clinique.

Dans ce travail, l'étudiant doit rendre compte d'une situation qui interroge son positionnement clinique. L'analyse portera, outre la situation clinique elle-même, sur la prise en compte des éléments transféro-contre-transférentiels.

L'étudiant doit également insérer dans le mémoire l'attestation de validation de son stage fourni par son maître de stage. Sans cette attestation, l'UE ne peut être validée.

Cette UE équivaut à 6 ECTS.

UE2.5 PSYCHOLOGIE DE LA CREATION ET DE LA MEDIATION

Coord : T. Guénoun

Cette UE est composée de 2 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Psychologie de la création et de la médiation**
- 1 TD **Psychologie de la création et de la médiation**

1. CM PSYCHOLOGIE DE LA CREATION ET DE LA MEDIATION

Coord. T. Guénoun

Cet enseignement propose une méthode d'exploration de la vie psychique par une approche psychanalytique du processus créateur dans les œuvres d'art. Il s'agira de construire une métapsychologie de la création à partir de l'œuvre freudienne et des apports des auteurs contemporains, notamment Winnicott, Anzieu, Laplanche et Roussillon. À l'appui de nombreux exemples, notamment littéraires, le cours procédera à une confrontation entre création artistique et clinique psychanalytique. Il abordera notamment les fondements épistémologiques de la pratique des médiations thérapeutiques, en interrogeant les interactions entre processus créateur dans l'art et dans la clinique. Il proposera aussi une approche psychanalytique de l'autobiographie et de différentes œuvres dans le champ des arts plastiques. Il abordera notamment les fondements épistémologiques de la pratique des médiations thérapeutiques. Cet enseignement s'appuie sur les recherches du Réseau Interuniversitaire international « Cliniques de la création » fondé par le CRPPC.

2. TD PSYCHOLOGIE DE LA CREATION ET DE LA MEDIATION

Coord. T. Guénoun

Les TD aborderont les méthodologies de l'analyse de différentes œuvres d'art, selon une perspective psychanalytique.

Bibliographie introductive

Anzieu D. (1981). *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard.

Brun A., Chouvier B. (Éd.). (2011), *Les enjeux psychopathologiques de l'acte créateur*, Bruxelles, De Boeck

Brun, A., Roussillon, R., & Attigui, P. (Éd.). (2016). *Évaluation clinique des psychothérapies psychanalytiques*. Dunod. (Prix Evolution Psychiatrique 2017)

Brun, A. (2018). *Aux origines du processus créateur*, Erès, collection Thema-psy.

Brun, A., Chouvier, B. & Roussillon, R. (2019). *Manuel des médiations thérapeutiques* (Réédition. 1ère édition 2013.).

Roussillon R. (2021), *L'art psychanalyste*, PUF.

Brun A. (2022). Coordination d'un dossier sur les médiations thérapeutiques, *Le Carnet PSY*, n° 254, juillet 2022, p 23-45.

Une bibliographie complète sera donnée en cours

L'UE est validée par un examen terminal de 2h sur table.

L'examen valide l'ensemble des enseignements de l'UE.

Cette UE équivaut à 3ECTS.

PRESENTATION DU STAGE DE MASTER 1

Responsable des stages de M1

Anne-Lyse DEMARCHI
Anne-Lyse.Demarchi@univ-lyon2.fr

Pôle Stages Insertion

Camille FOURGEAUD
Camille.Fourgeaud@univ-lyon2.fr
Tél : 04 78 77 26 05

LE STAGE DE MASTER 1 EST OBLIGATOIRE

Il est central pour la formation pré-professionnalisante en Master 1, qui vise à articuler les apports conceptuels (acquis dans les enseignements et par vos lectures personnelles) et méthodologiques à partir des différents dispositifs et situations cliniques rencontrés sur les lieux de stage.

Dans cette perspective, le travail de nouage théorico-clinique s'organise selon quatre modalités d'accompagnement :

➤ **Le tuteur de stage dans l'institution d'accueil**

En général le/la psychologue est responsable de l'organisation du stage ; il/elle a le choix des modalités d'accueil et de participation de l'étudiant (observation non participante ou participante ; entretiens cliniques ; groupes ; médiation ; réunions institutionnelles...). **Attention** à être vigilant quant à l'articulation entre les temps de stage et les temps d'enseignements !

Un stage conduisant à ne pouvoir participer à aucun CM ou TD sur le semestre ne pourra pas être validé.

Des espaces de négociation sont toujours possibles avec les terrains, **il vous appartient de trouver un équilibre entre ces deux piliers de votre formation.**

➤ **Coordination des stages / tuteur de l'Université**

Le responsable des stages a un rôle d'interface entre les étudiants, l'université et les terrains de stage.

Pour rappel, Anne-Lyse DEMARCHI pour la vérification de la concordance du stage avec les attendus pédagogiques de la formation et la signature des conventions du stage obligatoire. Camille FOURGEAUD du Pôle Stages Insertion gère pour les stages volontaires (c'est-à-dire non obligatoire, sans validation de crédits E.C.T.S.

➤ **T.D. « Élaboration du positionnement clinique »**

Il permet à l'étudiant d'être accompagné tout au long de l'année dans l'élaboration des enjeux de la clinique concernée (institution, dispositifs de rencontre, pratiques du psychologue, compréhension des problématiques soulevées...). Durant ces TD, les étudiants présentent leur situation de stage, élaborent autour de leur positionnement clinique sur ce terrain ET participent à l'élaboration groupale des autres situations amenées par leurs pairs. Il s'agit

donc d'un travail groupal. **La présence continue à ce TD est obligatoire et indispensable à la formation.**

➤ **T.D. « Méthodologie de la recherche »**

Ces TD mettent plus particulièrement au travail l'articulation entre observations cliniques (quel que soit le dispositif de recueil) et théories, indispensable à l'élaboration du mémoire de recherche. **La présence continue à ce TD est obligatoire et indispensable à la formation.**

1. Déontologie

L'investissement et l'implication de l'étudiant sur son lieu de stage tiennent compte des spécificités de l'institution où il est accueilli et de la convention établie. L'étudiant respecte le secret professionnel et les règles déontologiques du psychologue¹.

L'anonymat des personnes et des lieux de pratique est IMPERATIF.

Les écrits (dossiers/rendus universitaires...) ne doivent en aucune façon permettre l'identification des personnes (patients, professionnels, usagers...) ou des institutions concernées.

2. Durée et gratification

75 demi-journées soit 300H AVANT l'entrée en M2
--

Ces demi-journées peuvent être consécutives ou échelonnées dans le temps (selon l'accueil possible dans l'institution).

Il est préférable que ces ½ journées se fassent sur un même lieu de stage mais leur cumul sur deux terrains de stages (maximum) est accepté, à condition d'effectuer au moins 150h sur chaque structure.

Dans ce dernier cas, les deux terrains de stage doivent valider le même critère (enfant/adolescent ou adultes et/ou psychiatrie).

Le stage peut se dérouler à tout moment de l'année universitaire, hors vacances universitaires, **mais les 300h obligatoires doivent nécessairement être terminées au moment du jury de 2nde session, pour être validées sur l'année en cours.** La convention ne peut être établie que si l'étudiant est inscrit en Master 1 et pour l'année universitaire en cours (soit du 1^{er} octobre de l'année en cours jusqu'au 30 septembre de l'année suivante).

Les 300h de stage obligatoires doivent se dérouler durant les périodes pédagogiques, dans la mesure où le stage est associé aux TD d'élaboration du positionnement clinique. Autrement dit, le stage obligatoire ne peut PAS se dérouler durant les vacances universitaires ou après la fin des cours de deuxième semestre².

Dans tous les cas de figure, **aucune convention de stage ne peut être signée avec une date de fin au-delà de celle de l'année universitaire** arrêtée par l'Université.

¹ Cf. Code de Déontologie du Psychologue :

https://www.psychologue-legislation.com/pdf/code_deontologie_psychologues_2021.pdf

² Cf. le règlement général des études – A LIRE ATTENTIVEMENT

<https://www.univ-lyon2.fr/formation/reglement-general-des-etudes-2022-2026>

**SI LE JURY EST PREVU AVANT LA FIN DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
ARRETEE PAR L'UNIVERSITE, C'EST LA DATE DU JURY QUI DEFINIT LA
DATE LIMITE DE DUREE DES CONVENTIONS DE STAGE.**

La « Loi n°2014-788 du 10 juillet 2014, *tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires* », précise les conditions de durée et de gratification des stages³.

L'article L. 124-5 stipule que les **stages ne peuvent excéder 6 mois de présence effective** pour un étudiant dans un même organisme au cours de la même année universitaire :
« *La durée du ou des stages ou périodes de formation en milieu professionnel effectués par un même stagiaire dans un même organisme d'accueil ne peut excéder 6 mois par année d'enseignement* »

L'article L.124-6 indique qu'au-delà de 2 mois de présence effective, tout stage dans tout établissement est soumis à gratification et en précise le montant :
« *Lorsque la durée du stage ou de la période de formation en milieu professionnel au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à 2 mois consécutifs ou non, le ou les stages ou la ou les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'une gratification versée mensuellement dont le montant est fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret, à un niveau minimal de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale défini en application de l'article L.241-3 du code de la sécurité sociale. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L.3221-3 du code du travail* ».

Pour résumer

Tout stage supérieur à deux mois en présence effective (soit 308h) doit être gratifié à hauteur de **4.35 euros minimum par heure**, pour toutes les structures d'accueil (entreprises, fonction publique, associations...). Le stage obligatoire de M1 étant d'une durée de 300h, le stage ne devrait pas faire l'objet d'une gratification – sauf dispositions particulières de la structure.

Concernant le **mode de calcul de la durée du stage**, l'article L. 124-6 stipule que **le temps de stage peut être organisé sur des journées ou demi-journées consécutives ou non**. Vous devrez cependant tenir compte des contraintes de l'Université et des attendus de l'équipe pédagogique pour organiser votre stage : **pas de stage durant les vacances / congés pédagogiques universitaires ; pas de stage après le dernier jury de l'année universitaire (10-11 Juillet 2025) ; limiter le chevauchement** entre les enseignements, surtout les TD dont la présence est obligatoire, et les temps de stage.

« *La durée du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil* ».

Le stagiaire ne peut pas réaliser plus de **8h par jour**.

A priori une journée = 8h MAXIMUM / une demi-journée = 4h MAXIMUM

**IL VOUS APPARTIENT DE CALCULER PRECISEMENT VOS HEURES DE
STAGE EN FONCTION DES TEMPS DE PRESENCE EFFECTIF SUR LA
STRUCTURE**

³ Publiée au J.O.R.F. n° 0159 du 11 juillet 2014, page 11491

3. Stages obligatoires et volontaires, stages à l'étranger

Les 300h du stage obligatoire pour valider le Master 1 peuvent être **réalisées sur 1 OU 2 structures** (pas au-delà) à la **condition que chacun des stages représentent 150h**.

Vous pouvez par ailleurs réaliser autant de stages volontaires (c'est-à-dire non obligatoire pour valider la formation) que vous le souhaitez.

Les autres stages seront considérés comme des **stages volontaires** (complémentaires) Ils sont gérés par **Pôle Stages Insertion. il faut utiliser la même procédure informatique (PStages) pour ces stages volontaires.**

Le tuteur pédagogique est alors attribué par le Pôle Stages Insertion.

Pour plus d'information :

<https://www.univ-lyon2.fr/stages-emplois/j-ai-trouve-un-stage-creer-ma-convention-de-stage>
Les consignes et contacts y sont régulièrement actualisés.

Contact : stage-volontaire@univ-lyon2.fr

ATTENTION

Ce n'est pas l'accumulation de stages qui permet de juger de la qualité du parcours de l'étudiant mais plutôt **la qualité de son questionnement clinique sur les pratiques rencontrées.**

Concernant les **stages à l'étranger**, ils sont possibles mais :

- Ils doivent être **davantage anticipés**, étant donné les délais de signatures (originaux) avec l'étranger ;
- Concernant les stages obligatoires, il faut **impérativement** fournir à A.-L. Demarchi les éléments suffisants concernant l'institution et les conditions d'accueil pour qu'elle puisse vérifier le contenu et la validité du stage du point de vue pédagogique (site internet de l'institution ; documents définissant le contenu du stage ; statut et fonction du tuteur de stage, etc.).
- Ils doivent **respecter les contraintes de l'Université et les attendus de l'équipe pédagogique**

Une assurance responsabilité civile en cours est obligatoire pour la période de stage

4. Procédure et modalités pour la convention de stage

**LA CONVENTION DE STAGE SIGNÉE PAR TOUTES LES PARTIES EST
INDISPENSABLE POUR DEBUTER UN STAGE**

La convention doit être réalisée sur **PStage AVANT LA DATE DE DEBUT DU STAGE**
Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le lien suivant (manuel d'utilisation, aide, etc.) :

<https://pstage.univ-lyon2.fr/esup-pstage/stylesheets/stage/?jsessionid=3827DF3A4CC46CCBDA19205DBD71E4DF>

Il vous appartient de télécharger votre convention, l'annexe pédagogique, et la fiche de renseignements à compléter avec la structure d'accueil.

ATTENTION
AVANT TOUTE MISE EN SIGNATURE, VOTRE STAGE DOIT ETRE VALIDE
PAR LA TUTRICE UNIVERSITAIRE

Lorsque vous avez trouvé une structure d'accueil, vous devez donc **IMPERATIVEMENT** envoyer un mail à Anne-Lyse Demarchi afin de lui faire part de votre projet.

- Si le projet n'est PAS validé : la procédure s'arrête
- Si le projet est validé : vous êtes autorisés à créer votre convention sur PStage

Lorsque votre convention est saisie, vous devez en informer A.-L. Demarchi, afin qu'elle demande la validation administrative.

Si une convention n'a pas été validée après un délai d'une semaine, il faut s'adresser au secrétariat de scolarité (Rita Colomb pour le régime général ou Gaëlle Talfournier pour les étudiants en régime CFP).

TOUTE CONVENTION VALIDEE ET SIGNEE NE PEUT PLUS ETRE MODIFIEE

Il est **absolument interdit** de modifier le texte de la convention, d'ajouter, supprimer ou barrer des articles. Toute convention modifiée, barrée ou commentée sera refusée.

Tout changement de durée, de date de début ou de fin de stage ou de modalités d'accueil, etc. doit faire l'objet d'un AVENANT (à réaliser sur PStage)

SITUATION DES AVENANTS

- En cas de demande d'avenant : contacter par mail A.-L. Demarchi en mettant en copie le secrétariat (Rita Colomb pour le régime général ou Gaëlle Talfournier pour les étudiants en régime CFP)
- Les avenants être **ANTICIPES**
- Ils être **validés et signés AVANT** la poursuite du stage.
-

AUCUN AVENANT NE SERA VALIDE ET SIGNE APRES-COUP

Si des heures de stage ont été réalisées SANS la validation de l'avenant, elles ne seront PAS comptabilisées pour la validation du stage.

- Les modifications demandées sur l'avenant ne peuvent commencer qu'**APRES** réception de l'avenant signé par toutes les parties, comme c'est le cas pour la convention initiale.

Les **originaux des conventions** ou des avenants, en version papier, sont à privilégier. Cependant **la signature électronique est acceptable.**

RESUME DE LA PROCEDURE

A SUIVRE SCRUPULEUSEMENT ET DANS CET ORDRE

Choix du stage et accord de principe de la structure d'accueil



Validation du projet par Anne-Lyse Demarchi et le secrétariat de scolarité (Rita Colomb)



Création de la convention par l'étudiant sur Pstage et impression en trois exemplaires



Signature de la convention ET de l'annexe pédagogique par le lieu de stage, le maître de stage et l'étudiant (dans cet ordre)



Remise de la convention et de l'annexe pédagogique en 3 exemplaires (avec attestation de responsabilité civile) à Anne-Lyse Demarchi ET à Rita Colomb
+ **Joindre 1 enveloppe timbrée** à l'adresse de l'étudiant (s'il souhaite un retour par courrier des conventions et annexes pédagogiques après signature par l'Institut de Psychologie).
Si aucune enveloppe n'a été fournie, l'étudiant récupère ses conventions et annexes signées auprès de Mme Rita Colomb.



LE STAGE DE TERRAIN PEUT ALORS DEBUTER

Il est toujours préférable que **l'étudiant dépose lui-même ses conventions et annexes pédagogiques** à l'Université.

L'envoi par les institutions étant souvent plus complexe et long (les institutions oublient parfois d'envoyer les annexes pédagogiques ou les 3 exemplaires par exemple).

C'est à l'étudiant de vérifier que les annexes pédagogiques et les conventions (en 3 exemplaires) sont bien complétées (lieu de stage : service, unité de soins, nom du chef de service, etc. + nombre de jours + heures de présence

il importe de traduire précisément le nombre d'heures en fonction des temps de présence EFFECTIFS (et non supposés) sur le lieu de stage.

L'étudiant bénéficiant d'un arrêt maladie n'est pas considéré comme étant en stage.

Il convient d'ANTICIPER suffisamment les délais de signatures des conventions

Délai de 3 semaines à 1 mois entre la saisie sur PStage et la finalisation de la convention

Chaque convention comporte **5 signatures différentes** :

- *L'organisme d'accueil* – en général l'administration de l'institution, la D.R.H., le responsable administratif, le directeur ou président...
- *Le tuteur de stage de l'organisme d'accueil* – le psychologue accueillant le stagiaire.
- *Le responsable des stages* – Anne-Lyse Demarchi

- *La direction de l'Institut de Psychologie – Tanguy Leroy*
- *L'étudiant*

5. Tuteur de stage

LE STAGE OBLIGATOIRE DOIT IMPERATIVEMENT ETRE ENCADRE PAR UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN
(dont la pratique est idéalement référée à l'approche psychanalytique)

Il devient alors le **réfèrent du stage**.

Il peut y avoir un **co-tutorat** (deux psychologues de l'institution).

6. Validation du stage

À l'issue du stage, l'étudiant doit demander une **ATTESTATION** spécifiant le lieu et la durée du stage. Pour cette attestation, l'étudiant utilise le modèle imprimé avec la convention.

LE STAGE EST VALIDE PAR LE NOMBRE D'HEURES (300H)

MAIS : Le psychologue réfèrent du stagiaire peut évidemment y **ajouter tous les commentaires qualitatifs**.

<p><u>L'ATTESTATION DE STAGE DOIT ETRE GLISSEE DANS LE DOSSIER D'ELABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE</u></p>
--

Préférer un trombone, ne pas agraffer car les attestations ne sont pas transmises au lecteur / correcteur du dossier afin de préserver l'anonymat de l'écrit, le jour de son dépôt (en première ou seconde session).

**LE DEPOT DU DOSSIER D'ELABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE
DEPEND DE LA VALIDATION DU STAGE**

Si votre stage n'est pas validé au moment du dépôt – **VOUS NE POUVEZ PAS DEPOSER VOTRE DOSSIER D'ELABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE**.

Si vous déposez votre dossier d'élaboration **SANS attestation de fin de stage, il ne sera PAS NOTE**, et donc NON VALIDE.

AVANT de transmettre votre dossier d'élaboration du positionnement clinique, veuillez à **envoyer une copie de votre attestation de fin de stage** (stipulant précisément que les 300h obligatoires ont bien été effectuées) à la tutrice universitaire Anne-Lyse Demarchi.

L'attestation ne sera pas rendue / VEILLEZ A GARDER UNE COPIE POUR VOUS

7. Dispense (totale ou partielle) de stage

AUCUNE DISPENSE, TOTALE OU PARTIELLE N'EST ACCORDEE

8. Recherche de stage

LES STAGES DE MASTER 1 NE SONT PAS ATTRIBUES PAR L'UNIVERSITE LES ETUDIANTS DOIVENT LES TROUVER PAR EUX-MEMES

Cette **recherche, parfois difficile**, est aussi le moyen de connaître les institutions et les terrains de pratiques des psychologues. Il faut souvent plusieurs mois avant de trouver un stage (marché caché et nombre importants d'étudiants à la recherche d'un ou plusieurs stages).

Il est Important d'**ANTICIPER** cette recherche.

DURANT L'INTEGRALITE MASTER (M1 ET M2), L'ETUDIANT DOIT REALISER UN STAGE :

- **AUPRES D'ENFANTS OU D'ADOLESCENTS ;**
- **AUPRES D'UN PUBLIC ADULTE ;**
- **EN PSYCHIATRIE**

LE MASTER NE PEUT ETRE VALIDE SI CES TROIS CRITERES NE SONT PAS REMP LIS.

Lieux de stage possibles :

➤ **LIEUX DE SOINS**

Hôpital Général ; Clinique ; EPSM – Etablissement Public de Santé Mentale (avec ses différentes structures intra et extra hospitalières : C.M.P., H.D.J., C.A.T.P.P, etc.) ; ITEP ; Centres d'Addictologie ; etc.

➤ **INSTITUTIONS A VISEE PLUS EDUCATIVE OU SOCIALE**

I.M.E. ; M.E.C.S. ; foyers d'hébergement ; lieux de vie ; Associations ; etc.

➤ **INSTITUTIONS DU CHAMP MEDICO-LEGAL**

Maison d'Arrêt ; Centre de Détention ; PJJ ; SPIP ; etc.

D'autres lieux de stage peuvent être validés **SOUS RESERVE DE L'ACCORD** de la tutrice universitaire (Anne-Lyse Demarchi), qui évaluera la pertinence du stage pour la formation pré-professionnalisante de l'étudiant (par exemple lorsque le lieu de stage s'écarte des lieux recevant habituellement des psychologues, par exemple, les institutions à visée clairement éducative : écoles, U.L.I.S, etc. ; ou lorsque l'institution se réfère à des approches plus rééducatives voire comportementalistes : T.C.C., méthode A.B.A., T.E.A.C.C.H, etc.)

Par exemple, il n'est pas possible de valider un terrain de stage obligatoire qui n'offrirait à l'étudiant que des activités éducatives, d'animation ou d'aide à l'enseignement.

Dans tous les cas, **les stages en cabinets libéraux ne sont PAS autorisés**

L'enjeu du stage en M1 n'est pas seulement la validation des heures mais **l'engagement dans un processus de pré-professionnalisation.**

Durant le stage de M1, l'étudiant doit accompagner le psychologue dans ses diverses missions, sous couvert de l'acceptation du public accueilli : entretiens, groupes, réunions, etc. S'il est intéressant que chaque étudiant ait un projet et des centres d'intérêts particuliers, il est souvent **indispensable de s'ouvrir à d'autres propositions**.

Certains lieux sont saturés de demandes (addictologie, psychiatrie, champ pénitentiaire...) alors que d'autres attendent des stagiaires (EHPAD, champ du handicap...).

Il est aussi souvent nécessaire de s'éloigner de la ville de Lyon et même de sa proche agglomération, ce secteur géographique étant saturé de demandes.

Quelques conseils pour la recherche de stage :

- Le Pôle Stages Insertion organise au premier semestre des ateliers de recherche de stages : pensez à consulter leur site !
- Privilégiez les **candidatures par voie postale, adressées au psychologue** de la structure de manière personnalisée.
- Le copié-collé de la lettre de motivation est A PROSCRIRE / privilégiez des lettres correspondant à la structure dans laquelle vous candidatez qui témoignera de votre intérêt pour le service (et des recherches que vous avez effectuées pour mieux connaître la structure).
- Le CV doit correspondre à un CV de psychologue clinicien. La singularité du parcours est à mettre en avant. Les CV type « commerciaux » sont à bannir.
- Éloignez-vous de Lyon, notamment pour vous rapprocher de secteurs géographiques ne disposant pas de formation en psychologie clinique à proximité.
- Pensez à explorer toutes les structures dans lesquelles le psychologue peut exercer (au-delà du soin) : MAS, FAM, FO, ESAT, DITEP, SESSAD, écoles, crèches, missions locales, PAEJ, etc.

MASTER 2

SEMESTRE 3

UE A1. PROBLÉMATIQUES APPROFONDIES EN PSYCHOPATHOLOGIE

Coord. J. JUNG
53NPAUA1

L'UE est composée de 5 Éléments Pédagogiques : 1 CM obligatoire et 5 CM optionnels. L'étudiant devra choisir 2 CM parmi les 5 options proposées.

- CM **Évolution des modèles en psychopathologie** (53NPAA01)
- CM optionnel : **Problématiques de la périnatalité, de la petite enfance** (53NPAA02)
- CM optionnel : **Problématiques de l'enfance** (53NPAA03)
- CM optionnel : **Problématiques adolescentes** (53NPAA04)
- CM optionnel : **Problématiques adultes** (53NPAA05)
- CM optionnel : **Problématiques du vieillissement** (53NPAA06)

1. ÉVOLUTION DES MODÈLES CLINIQUES

Resp. J. Jung

Le cours présente quelques-unes des grandes évolutions paradigmatiques qui traversent et sous-tendent la théorisation psychanalytique depuis Freud avec le passage du modèle de la prise de conscience de l'inconscient, puis du devenir conscient, à celui des conditions de la subjectivation, ce qui a amorcé un renouvellement de la théorie psychanalytique contemporaine, centrée sur les logiques de la symbolisation et de l'appropriation subjective. L'exploration de cette mutation de la théorie s'effectuera à l'appui de l'évolution des concepts freudiens et des apports des auteurs contemporains, notamment autour de la question du narcissisme, de la subjectivation, de l'intersubjectivité et de la réflexivité.

Au-delà de la perspective historique, cet enseignement a pour objectif d'ouvrir à une réflexion épistémologique sur les implicites des modèles théoriques et d'en interroger les évolutions notamment au regard des nouvelles formes de souffrance auxquelles la clinique contemporaine nous confronte.

Le CM débute par une « clinique » de la trajectoire théorisante de Freud particulièrement illustrée par le tournant métapsychologique des années 20 et les enjeux théorico-cliniques qui accompagnent le passage de la première topique à la deuxième topique. Il se poursuivra par une mise en perspective des paradigmes de l'intersubjectivité et de la réflexivité qui éclairent autrement la construction narcissique-identitaire et le « devenir sujet ». En appui sur les modèles présentés la dernière partie propose quelques repères cliniques pour penser la complexité de l'écoute clinique de la subjectivité à partir de ses différents niveaux.

Bibliographie introductive :

Freud, S. (1920). *Au-delà du principe de plaisir*. In *Œuvres complètes* (Vol. XV, pp. 273-338). Paris: Presses Universitaires de France.

Freud, S. (1923). *Le moi et le ça*. In *Essais de psychanalyse* (pp. 221-274). Paris: Payot.

Green, A. (2002). *Idées directrices pour une psychanalyse contemporaine*. Paris: Presses Universitaires de France.

Jung, J. (2015). *Le sujet et son double. La construction transitionnelle de l'identité*. Paris: Dunod.

Jung, J., & Camps, F.-D. (Eds.). (2020). *Psychopathologie et psychologie clinique: Perspectives contemporaines*. Paris: Dunod.

Roussillon, R. (2001). *Le plaisir et la répétition*. Paris: Dunod.

Roussillon, R. (2007). Pour une clinique de la théorie. *Psychothérapies*, 27, 3-9.

L'étudiants aura à choisir 2 CM de 8h parmi les 5 suivants :

L'objectif des CM est de présenter un approfondissement de certaines problématiques psychopathologiques rencontrées au cours de la vie. À l'appui du référentiel psychanalytique il s'agira de cerner quelques spécificités psychopathologiques susceptibles d'accompagner le sujet au cours de son existence et d'en repérer les logiques sous-jacentes à partir des caractéristiques de son fonctionnement psychique liées à l'âge et/ou de son développement. Les références bibliographiques seront transmises au cours des CM.

2. CM PROBLÉMATIQUES DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA PETITE ENFANCE

Resp. E. Bonneville-Baruchel

3. CM PROBLÉMATIQUES DE L'ENFANT

Resp. E. Jacquet

Après un panorama général des différents modes d'expression de la souffrance psychique dans l'enfance, ceux-ci seront envisagés sous l'angle des aléas de la dynamique de séparation-individuation dans l'enfance, de la mise en place des relations objectales et des enjeux du processus de la latence.

Bibliographie introductive :

Angelergues, J., Maurice, C., Tirilly, A. (sous la dir.) (2021). *La latence, période et processus*. Paris, PUF.

Ciccione, A., & Lhopital, M. (1991). *Naissance à la vie psychique* (éd. 2019). Paris, Dunod.

Jacquet, É. (2020). *Psychanalyse, psychologie clinique et autisme*. In J. Jung et F.-D. Camps (dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique: Perspectives contemporaines* (pp. 347-357). Paris : Dunod.

Winnicott, D-W. (1957-1964). *Processus de maturation chez l'enfant*, Petite Bibliothèque Payot (1983).

4. CM PROBLÉMATIQUES DE L'ADOLESCENT

Resp. A.-C. Dobrzynski, Pr. P. Roman

Dans un premier temps (P. Roman), il s'agit d'apporter une contribution à la compréhension de la place de l'agir et de ses traductions psychopathologiques dans la clinique de l'adolescence. Les agirs à l'adolescence seront considérés tout à la fois du point de vue de leur statut métapsychologique dans le contexte du déploiement du processus adolescent et dans leur déclinaison clinique appréhendée dans une large diversité expressive. Dans ce contexte, un focus sur violences sexuelles à l'adolescence sera proposé. La deuxième partie du CM (4h A.-C. Dobrzynski) traite des enjeux et du travail de la violence, de sa singularité à l'adolescence. Puis, est abordé la spécificité du *commettage*, langage subjectif de l'agir violent à l'adolescence : détresse infantile, héritage transgénérationnel, pictogrammes (Aulagnier, 1975), signifiants formels (Anzieu, 1987), incorporats institutionnels...

Bibliographie introductive :

Braconnier A., Marcelli D., *Adolescence et psychopathologie*, Paris, Masson.

Jung J. (2022), *Transformations identitaires et subjectives à l'adolescence*, L'Evolution psychiatrique, p. 755-764.

Marty F. (2020), *Pertinence du concept de subjectivation dans l'approche clinique contemporaine*, in Jung J., Camps F.-D. (Dir), *Psychopathologie et psychologie clinique: perspectives contemporaines*. Paris, Dunod, 2020, p. 43–52.

5. CM PROBLÉMATIQUES DE L'ADULTE

Resp. J. Jung, Pr. R. Minjard, T. Rabeyron

Parmi les problématiques de l'adulte abordées dans ce CM, une séance (J. Jung) sera consacrée à l'approfondissement des souffrances narcissiques-identitaires en appui sur l'approche processuelle et la notion de pôle d'organisation du psychisme.

Bibliographie introductive :

Ferrant A. (2007), « Psychopathologie de l'adulte », in Roussillon R. (Dir.) (2007), *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*, Paris, Masson p. 402-502.

Jung J. (2015), *Le sujet et son double*, Paris, Dunod.

Roussillon R. (1999), *Agonie, clivage et symbolisation*, Paris, P.U.F.

6. CM PROBLÉMATIQUES DU VIEILLISSEMENT

Resp. C. Louchard-Chardon

Cet enseignement vise à dégager les questionnements théoriques, cliniques et psychopathologiques posés par les processus de vieillissement et de vieillesse. Ces derniers sont envisagés dans la continuité des autres périodes de la vie, et notamment des expériences de changement engageant un travail psychique qui puise tant dans la confrontation à des problématiques *actuelles* que dans la *réactualisation* de problématiques infantiles. Il s'agira de soutenir une réflexion sur l'intrication des causalités biologique, sociale et psychique qui contribuent aux états de souffrance psychique mais également aux mouvements de remobilisation potentielle. Dans un contexte de mutation sociale inédite (révolution démographique sans précédent) et de forte médicalisation du vieillissement et de la vieillesse, l'attention portée à l'incidence de certains événements de vie (expérience du passage à la retraite, de la dépendance, de l'institutionnalisation des soins de longue durée, *etc.*) sur les remaniements psychiques et relationnels liés à l'avancée en âge, permettra d'éclairer la réflexion sur les processus thérapeutiques ainsi que sur les dispositifs thérapeutiques susceptibles d'être mobilisés et mobilisables.

Bibliographie introductive :

Assoun, P.-L. (1983). Le vieillissement saisi par la psychanalyse. *Communications*, 37, 167-179.

Balier, C. (1979). Pour une théorie narcissique du vieillissement. *L'information psychiatrique*, 55(6), 635–645.

Bianchi, H. (1980). Travail du vieillir et « travail du trépas ». *Psychanalyse à l'Université*, 5(20), 613-620.

Charazac, P. (2020). *L'aide-mémoire de psychogériatrie (3^{ème} édition)*, Paris, Dunod.

Louchard Chardon, C. (2021). *La vie psychique de la personne âgée démente*. Paris, Dunod

Racin, C., Caleca, C., & Gutton, Ph. (2022). *Le vieillissement saisi par le soin*. Paris : In Press.

Talpin, J.-M., & Racin, C. (2023). *Psychologie clinique du vieillissement normal et pathologique (3e éd. actualisée et augmentée)*. Paris : Dunod.

Verdon, B. (dir.). (2012). *Cliniques du sujet âgé. Pratiques psychologiques*. Paris : Armand Colin.

Verdon, B. (2013). *Le vieillissement psychique*. Paris : Presses Universitaires de France.

L'UE est validée par un écrit terminal sur table en fin de semestre de 2 h qui porte sur l'ensemble des enseignements de l'UE.

Cette UE équivaut à 4 ECTS.

UE B1. APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE

Coord. Pr. F.-D. Camps

53NPAUB1

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- **CM Formalisation de la recherche** (53NPAB01)
- **CM Épistémologie** (53NPAB03)
- **TD Séminaire de recherche 3** (53NPAB02)

1. CM FORMALISATION DE LA RECHERCHE

Coord. Prs. P. Roman et A. Maurin-Souvignet

L'action du psychologue est une action de soin (au sens de *thérapeutique* mais aussi au sens que les Anglo-saxons donnent à la notion de *care*) et une action de recherche (au sens d'investigation scientifique mais aussi de quête de sens sans cesse renouvelée), mais c'est encore une action politique (au sens d'agir dans la cité, de se situer dans le monde commun et de le transformer). Les trois séances de CM présentés par le Pr. A Maurin-Souvignet tenteront d'explicitier cette première proposition.

CM 1: la recherche clinique, la recherche en clinique: entre demande et désir de recherche

Tout d'abord nous distinguerons la recherche dites *clinique* de la recherche *en clinique*, notamment en appréhendant les enjeux de la demande (celle des sujets en demande de soin pour eux-mêmes ou pour autrui, celle du clinicien chercheur, celle de la société) et les enjeux du désir de recherche, autrement dit la pulsion épistémophilique du chercheur articulée aux contre-transfert du chercheur (Devereux). Nous poursuivrons sur quelques considérations générales et actuelles sur l'éthique clinique de la recherche.

CM 2: le groupe: un objet de recherche clinique, une méthodologie pour la recherche clinique

Afin de donner quelques éléments concrets de ces premiers jalons, nous partirons de l'exemple d'une recherche de grande ampleur, la recherche ETUDanse, qui nous permettra d'envisager à la fois les enjeux éthiques, cliniques, d'évaluation d'une recherche dont le groupe peut être considéré à la fois comme un objet et comme une méthodologie de recherche clinique.

CM 3: la recherche action: un modèle pour appréhender les problématiques institutionnelles

Pour finir, en partant d'une recherche action encore en cours, tout en prenant appui sur des projets déjà clôturés, nous envisagerons la RA dans ces grands principes (demandes triplement conjointes, co-construction des dispositifs, co-production des résultats, projet de transformations des pratiques et des représentations) afin d'ouvrir les perspectives de la recherche clinique aux problématiques institutionnelles.

Le Pr. P. Roman interviendra sur :

CM 4 : L'analyse du discours au service de la recherche clinique : la méthode IPA

L'analyse du discours, individuel et groupal, est un outil précieux au service de la recherche clinique. La méthode IPA (Interpretative phenomenological analysis) fait partie des outils à disposition des cliniciens ; cette méthode permet par ailleurs, dans son approche phénoménologique, d'être mise au service d'approches pluridisciplinaires autour d'un objet de

recherche. C'est dans le contexte de deux recherches aux objets très différents (la réception de l'œuvre de création littéraire dans un contexte de mise en scène théâtrale, les processus de changement d'adolescents auteurs de violences sexuelles pris en charge dans des groupes thérapeutiques), que seront discutés les principaux enjeux de ce mode de formalisation de la recherche.

CM 5 : *La démarche longitudinale dans la recherche clinique*

La démarche longitudinale dans la recherche clinique soulève un certain nombre de questions tout à la fois pratiques et méthodologiques. Si ce type de démarche est privilégié pour saisir les processus de changement dans différents contextes cliniques, elle nécessite de se doter d'indicateurs pertinents à même d'identifier lesdits processus. Une illustration et une discussion seront proposées à partir d'une recherche sur les processus de changement d'adolescents auteurs de violences sexuelles pris en charge dans des groupes thérapeutiques (cf. cours 1), à partir du volet centré sur les épreuves projectives

Une bibliographie générale sera donnée en cours.

2. CM ÉPISTÉMOLOGIE

Resp. P.-J. Chantepie

Il s'agira, dans ce cours, de revenir sur les grands courants de pensée dans lesquels s'enracine la psychologie pour pouvoir envisager les débats qui l'animent sous l'angle de controverses scientifiques. L'enseignement vise à questionner certaines oppositions classiques (qualitatif/quantitatif, subjectivité/objectivité, induction/déduction, positivisme/constructivisme/interprétativisme, *etc.*) concernant les conceptions de la scientificité et les dispositifs méthodologiques en revenant à leurs soubassements épistémologiques respectifs. L'objectif est de proposer une introduction aux grands paradigmes scientifiques contemporains permettant de comprendre les implications de l'inscription épistémologique de ces modèles sur les dispositifs pratiques et de recherche en psychologie. Dans cette perspective, nous situerons les enjeux de la démarche de connaissance inhérente aux méthodologies cliniques fondées sur une épistémologie psychanalytique.

Bibliographie introductive :

Bachelard, G. (1934). *Le Nouvel Esprit scientifique*. Paris : PUF.

Kuhn, T. S. (1972). *La Structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.

Latour, B. (2010). *Cogitamus. Six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris : La Découverte.

Perron, R. (2010). *La raison psychanalytique. Pour une science du devenir psychique*. Paris : Dunod.

Piaget, J. (1967). *Logique et Connaissance scientifique*. Paris : Gallimard.

Popper, K. (1973). *La logique de la découverte scientifique*. Paris : Payot.

3. TD SÉMINAIRE DE RECHERCHE 3

Coord. A. Maurin-Souvignet

Le séminaire de recherche 3 permet la continuité du travail de recherche entamé lors de l'année de Master 1. Le séminaire de recherche permet d'élaborer, en groupe, le **Mémoire de Recherche** qui sera rendu et soutenu en fin d'année. Les étudiants doivent s'inscrire avec le même Directeur de recherche que l'an dernier au premier semestre et second semestre.

La validation de cette UE se fait par une évaluation de l'avancée du Mémoire de recherche depuis le rendu de M1. L'étudiant devra rendre son mémoire de recherche « en état ».

UE C1. APPROFONDISSEMENT DU POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Coord. E. Jacquet
53NPAUC1

Cette UE est composée de 3 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Les champs d'intervention du psychologue** 53NPAC03
- 1 accompagnement pédagogique dit « **Tutorat professionnel** » (53NPAC02)
- 1 TD **Élaboration du positionnement clinique** (41NPAF01)

1. CM LES CHAMPS D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE

Coord. E. Jacquet

Cet enseignement concerne les fondements de la position clinique. Sur quoi repose une telle position ? Quelles sont ses différentes figures dans les contextes singuliers de pratique ? Plusieurs praticiens viendront témoigner de leur pratique, des questions qu'elle mobilise, et qui débattront avec les étudiants.

Les débats souhaités avec les étudiants pourront porter sur toutes les questions que pose l'exercice de la profession et le maintien d'une position clinique dans des contextes chaque fois très spécifiques. La réflexion portera également sur l'éventuelle position de chercheur dans chacune de ces expériences particulières. Les exigences de la recherche et celles de la pratique clinique seront ainsi mises en tension, et l'attention sera portée sur ce que la position clinique et la position de chercheur ont de commun, mais aussi sur ce qui les conflictualise et les distancie.

Programme provisoire :

- CM 1. E. Jacquet : Introduction
- CM 2. A. Ciccone : Enjeux actuels de l'intervention des psychologues
- CM 3: E. Cheucle : Psychologue en Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
- CM 4 : C. Halbert : Psychologue en gériatrie et EPHAD.
- CM 5 : N. Bonnamour : Psychologue en pédiatrie
- CM 6 :C. Vernay : Psychologue en réanimation + Conclusion par E. Jacquet

2. TD TUTORAT PROFESSIONNEL 1

Coord. : C. Lebon

Les étudiants rencontrent régulièrement, pendant toute l'année de manière groupale ou individuelle, un tuteur praticien, psychologue clinicien, avec lequel est assuré l'élaboration du travail personnel d'écriture des dossiers professionnels soutenus en fin de formation et l'adossement pour les éventuelles questions sur l'orientation du projet professionnel. Ces rencontres constituent l'occasion d'une liaison entre l'Université et les lieux de stage. Il est impératif que l'étudiant soit en lien avec le tuteur dès que possible et tout au long de l'année universitaire afin de traiter rapidement les éventuelles questions ou difficultés rencontrées.

3. TD ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE 1

Coord. T. Guénoun

Le TD d'**Élaboration du positionnement clinique** a pour but d'accompagner l'étudiant dans sa rencontre avec l'abord clinique d'une position professionnelle. Il s'agit, par l'analyse du vécu de cette expérience, par la confrontation avec celui des autres étudiants, d'élaborer cliniquement : les implications personnelles de cette rencontre, les conditions éthiques qui la

fondent, et les exigences du cadre institutionnel qui l'accueille. Les étudiants seront invités à intervenir régulièrement en exposant leur propre vécu de stage et en participant aux élaborations de celui qui présente son stage. Les étudiants doivent s'inscrire dans le même TD au premier et second semestre.

Cette UE sera évaluée par un dossier de deux pages sur l'intérêt, les limites et les obstacles de l'élaboration du positionnement clinique pour l'étudiant et les perspectives que cela dessine pour sa future pratique de psychologue clinicien.
Cette UE équivaut à 9 ECTS.

UE D1. ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE

Coord. Pr. P. Roman
53NPAUD1

Cette UE est composée d'un CM commun et d'un TD au choix parmi les 3 proposés.

- 1 CM **Évaluation psychologique et psychopathologique** (53NPAD01)

Au choix :

- 1 TD **Évaluation psychologique et psychopathologique de l'enfant** (53NPAD02)
- 1 TD **Évaluation psychologique et psychopathologique de l'adolescent** (53NPAD04)
- 1 TD **Évaluation psychologique et psychopathologique de l'adulte** (53NPAD04)

1. CM ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE

Resp. Pr. P. Roman

L'évaluation psychologique et psychopathologique rend compte de la singularité et de la diversité du fonctionnement psychique du sujet, au fil des âges. Il s'agira de repérer l'originalité du fonctionnement psychique en dégagant des caractères spécifiques et des types d'organisation psychique et psychopathologique. Les registres de fonctionnement névrotiques, psychotiques, limites et narcissiques seront successivement abordés. Le Cours magistral permettra également de présenter différents outils de l'évaluation clinique, d'aborder les contextes de passation (psychologie du bébé, de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et du sujet vieillissant), les épreuves de référence (Dessin, AT9, Rorschach, TAT, Wais, Wisc, scéno-test, MMPE...) et les conditions d'évaluation et de restitution.

L'étudiant choisira un des trois TD (bébé/enfant ou adolescent ou adulte) pour travailler ces axes dynamiques de compréhension à partir d'études de cas.

2. TD EVALUATION PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE DE L'ENFANT

Resp. E. Bonneville-Baruchel et A.-C. Dobrzynski

La première partie de ce TD concerne l'examen psychologique du bébé avec un apport théorico-clinique sur l'observation clinique du bébé et l'échelle de développement psychomoteur de la première enfance de Brunet-Lézine. La seconde partie concerne l'apport des méthodes projectives (CAT, Patte noire et Rorschach) dans l'examen psychologique de l'enfant, en appui sur l'étude de protocoles.

3. TD EVALUATION PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE DE L'ADOLESCENT

Resp. P.-J. Chantepie

Dans ce TD les étudiants étudieront des protocoles de Rorschach et de TAT en prenant en compte la spécificité de la problématique pubertaire et des processus adolescents aux projectifs ainsi que dans la psychopathologie.

4. TD ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIQUE DE L'ADULTE

Resp. Pr. P. Roman et B. Smaniotto

Dans ce TD, les étudiants approfondiront leur maîtrise des outils projectifs (Rorschach et TAT) qu'ils articuleront aux connaissances psychopathologiques acquises lors de leur cursus et au cours de leurs expériences de stages. Nous aborderons plusieurs configurations psychiques et psychopathologiques au travers de protocoles de Rorschach et de TAT d'adultes afin d'en étudier les logiques et les diversités.

Bibliographie introductive :

Chabert C., Louët E, Azoulay C. Verdon B., (2020), *Manuel du Rorschach et du TAT Approche psychanalytique*, Paris, Dunod.

Chagnon J.-Y. (Dir.), (2021), *Les méthodes projectives en psychopathologie de l'enfant*, Paris, Dunod

Camps F.-D., Malle G., (2020), *S'entraîner à la cotation du Rorschach et du TAT Approche psychanalytique*, Paris, Dunod

Racin, C., & Chantepie, P.-J. (dir.) (2023). Les méthodes projectives : de l'indication à la restitution. 11 fiches pour comprendre. Paris : In Press.

Ravit M. (dir.), (2020), *L'examen psychologique au fil des âges*, Paris, Cursus, Armand Colin, 2013.

Cette UE est validée par un dossier à rendre en fin de semestre.

Cette UE équivaut à 4 ECTS.

UE E1 SOINS PSYCHIQUES ET DISPOSITIFS PSYCHOTHÉRAPEUTIQUES

Coord. : C. Louchard Chardon

53NPAUE1

Cette UE comporte 5 Éléments Pédagogiques.

- 1 CM **Modélisation et évaluations des dispositifs psychothérapeutiques** (53NPAE01)
- 1 CM **Soins et relations thérapeutiques** (53NPAE02)
- 1 CM **Diagnostics psychologiques** (53NPAE03)
- 1 CM **International health practices** (53NPAE04)
- 1 CM **Psychobiologie des traitements** (53NPAE05)

1. CM MODÉLISATION ET ÉVALUATION DES DISPOSITIFS THÉRAPEUTIQUES

Resp. J. Jung et T. Rabeyron

La diversité des pratiques cliniques et leur évolution au cours de l'histoire ont progressivement conduit les cliniciens à repenser leurs outils de soin et à élaborer de nouvelles pistes théorico-cliniques afin de répondre au plus près des besoins et des problématiques des sujets rencontrés. La réflexion autour des dispositifs constitue en ce sens un domaine de recherche particulièrement heuristique et en pleine expansion pour avancer dans la compréhension des logiques soignantes qui sous-tendent le soin psychique. Parallèlement, la prise en charge des souffrances narcissiques-identitaires, des états non-névrotiques, des troubles psychiques de l'enfant et de l'adolescent, de la grande précarité, des cliniques des limites et de l'extrême, etc., de même que les pratiques cliniques de groupe, à médiation, nous imposent de repenser les modèles du soin psychique ou encore de créer de nouveaux dispositifs. Dans cette perspective, l'objectif de cet enseignement est d'apporter des outils et des points de repère précis pour penser et construire les dispositifs cliniques ainsi que les fondements d'une évaluation qualitative des psychothérapies psychanalytiques, notamment dans des dispositifs groupaux et institutionnels.

Bibliographie introductive :

Bleger J. (1979), « Psychanalyse du cadre psychanalytique », in Kaës R. (Dir.), *Crise, Rupture et dépassement*, Dunod, 1979, p. 255-285.

Brun A., Roussillon R. (Dir.) (2021), *Jeu et médiations thérapeutiques. Évaluer et construire les dispositifs de soin psychiques*, Paris, Dunod.

Brun A., Roussillon R., Attigui P. (Dir.) (2016), *Évaluation clinique des psychothérapies psychanalytiques*, Paris, Dunod (Prix Évolution Psychiatrique 2017).

Delion P. (2022), *La constellation transférentielle*, Toulouse, Erès.

Fustier P. (2014), *Les corridors du quotidien*, Paris, Dunod.

Green A. (2002), *Idées directrices pour une psychanalyse contemporaine*, Paris, P.U.F.

Jung J., Di Rocco V. (Dir.) (2021), *Pratiques cliniques et dispositifs « aux limites »*. Approche contemporaine, Paris, Dunod.

Roussillon R., (2012), *Manuel des pratiques cliniques*, Issy les Moulineaux, Masson.

Les autres références bibliographiques seront transmises au cours du CM.

2. SOINS ET RELATIONS THÉRAPEUTIQUES

Coord.: Pr N. Dumet

Ce cours magistral, assuré par plusieurs enseignants-chercheurs, se propose de mettre l'accent sur certaines particularités de modalités de soins et dispositifs thérapeutiques (individuels, groupaux, verbaux, à médiation, ...) proposés à des publics spécifiques (enfants, adultes, sujets âgés). Une attention sera aussi portée aux enjeux transféro-contre-transférentiels mobilisés dans ces diverses relations thérapeutiques.

Un étayage bibliographique pour chaque cours sera délivré par chacun des intervenants.

Déroulement des 5 interventions successives :

CM 1. N. Dumet : *Fonctions psychiques du psychologue dans le travail psychothérapeutique* (dispositifs de suivi psychologique et de psychothérapie auprès de malades somatiques).

CM 2. J. Jung : *Repères cliniques dans la prise en charge des souffrances narcissiques-identitaires*.

CM 3. E. Jacquet : *Spécificités des dispositifs de suivi psychologique et de psychothérapie auprès des enfants.*

CM 4. L. Mitsopoulou : *Groupes thérapeutiques et prise en charge de la souffrance psychique.*

CM 5. C. Louchard-Chardon : *Clinique du sujet âgé et dispositifs thérapeutiques.*

3. CM DIAGNOSTICS PSYCHOLOGIQUES

Resp. Pr. M. Ravit

Cet enseignement est un rapide tour d'horizon concernant l'usage et la dénomination du diagnostic dans la prise en charge du patient. En effet, en fonction des orientations et des cultures soignantes, des époques et des fondements épistémologiques, la terminologie convoque des représentations du sujet bien différentes.

4. CM INTERNATIONAL HEALTH PRACTICES

Coord. L. Mitsopoulou et T. Guenoun

L'objectif de cet enseignement est de présenter un large panel de la pratique du psychologue clinicien et du psychanalyste dans d'autres régions que la France. Nous aurons la possibilité d'écouter des collègues professionnels de la santé et du médico-social venus de différents pays qui présenteront tant le terrain de leur intervention et leur pratique que les recherches sur lesquels ils travaillent. Au fil des interventions aura également lieu une discussion sur la réalité du terrain et les particularités de la place du psychologue au sein de différentes sociétés. Les échanges auront lieu en anglais. Cet enseignement sera organisé en demi-journée ou journée complète. Les dates seront annoncées prochainement.

5. CM PSYCHOBIOLOGIE DES TRAITEMENTS

Coord. Pr. F.-D Camps

Enseignement : Dr F. Sculo

Les médicaments en psychiatrie prennent chaque année un peu plus de place, y compris chez les patients les plus jeunes. Il paraît important que chaque acteur du soin possède quelques connaissances afin de comprendre dans quel contexte, dans quel but et selon quel modalité (forme retard, injection, ...) un psychotrope a été prescrit. Les notions sur les effets secondaires seront également abordées.

Cet enseignement présentera les principaux médicaments utilisés en psychiatrie et en addictologie avec leurs usages habituels, leurs effets secondaires, ... : que ce soit les neuroleptiques, les anxiolytiques, les thymorégulateurs, les traitements de substitution, les médicaments pour le sevrage de l'alcool, les somnifères, les antidépresseurs. Il s'agira ici de proposer aux étudiants quelques repères d'ordre général concernant la prescription des substances psychoactives et leur action sur le psychisme, selon les différents contextes de soin. Il s'agira de différencier « drogue » et « traitement », de proposer quelques repères concernant les enjeux de la relation thérapeutique avec le médecin. Le but est de faire une revue non exhaustive des principaux médicaments que prescrit un psychiatre pour pouvoir lire et comprendre l'ordonnance d'un patient. Seront abordés également aborder les prescriptions plus particulières chez les sujets âgés ou chez l'adolescent.

Ce CM à lieu en ligne. Les étudiants sont priés de consulter l'emploi du temps et le panneau d'affichage pour connaître les modalités de connexion.

Bibliographie indicative:

- D. Richard et J.-L. Senon (2006), *Médicaments en psychiatrie*, Paris, Lamarre

- Bailly D., Mouren M.-C., (2007), *Les prescriptions médicamenteuses en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris Elsevier Masson

**Cette UE est validée par un écrit terminal en fin de semestre, sur table, de 2h, qui mobilise l'ensemble des connaissances déployé dans les Éléments Pédagogiques.
Cette UE équivaut à 5 ECTS.**

UE F1. PSYCHOLOGIE DES GROUPES ET DES INSTITUTIONS

Coord. Anne-Claire Dobrzynski

Cette UE est composée de 2 Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Législation des champs professionnels du psychologue** (53NPAF02)
- 1 TD **Groupes et institutions** (53NPAF01)

1. CM LEGISLATION DES CHAMPS PROFESSIONNELS DU PSYCHOLOGUE

Coord. Pr. F.-D. Camps

Cet enseignement magistral cherche à favoriser la compréhension des cadres administratifs et législatifs dans lesquels ils seront amenés à exercer en tant que psychologue aussi bien en institution que dans un exercice libéral. Il s'agit de sensibiliser les étudiants aux modalités législatives qui régissent la profession de psychologue et d'apporter des éléments de réglementation, de législation, des éléments pratiques et déontologiques sur la profession de psychologue afin de permettre une réflexion sur les enjeux professionnels et éthiques propres au métier. Seront particulièrement abordés les thèmes de l'autonomie du psychologue, de sa responsabilité, de la déontologie, du secret professionnel, de l'actualité de la profession de psychologue en libéral.

Intervenant :

- A.-L. Demarchi sur les enjeux législatifs de la pratique du libéral
- B. Riamon sur les enjeux législatifs pour le psychologue en institution

2. TD GROUPES ET INSTITUTIONS

Coord. Anne-Claire Dobrzynski

Ce TD vise à accompagner les étudiants dans une prise de recul ainsi qu'une réflexion approfondie sur les dimensions groupales d'équipe et institutionnelles à laquelle ils ou elles sont confrontés.es dans le cadre de leurs stages. En appui sur tout un corpus théorique traitant des dynamiques psychiques groupales et institutionnelles, cette élaboration conduira à l'élaboration d'un dossier institutionnel sanctionnant l'EP.

Bibliographie indicative :

Bleger J. (1971). Le groupe comme institution et le groupe dans les institutions, In Kaës et al., *L'institution et les institutions*, (1987) Paris : Dunod, p. 47-61.

Di Rocco V. (2010). « Du jeu dans l'institution », *Cliopsy*, n° 3, 2010, p. 19-25.

Diet E. (1996). *Le thanatophore*, in R. Kaës et al., *Souffrance et pathologie des liens institutionnels*, Paris : Dunod, p.123-159.

Enriquez E. (1987). Le travail de la mort dans les institutions, in Kaës R. et alii, *L'institution et les institutions*, Paris : Dunod, p.62-94.

Fustier P., (1987). L'infrastructure imaginaire des institutions. A propos de l'enfance inadaptée, in Kaës et alii *L'institution, les institutions*, Paris : Dunod, p. 131-156.

Kaes R. (1997). L'intérêt de la psychanalyse pour traiter la réalité psychique de/dans l'institution, in *Revue internationale de psychosociologie, Psychanalyse et organisation* Vol. III, n°6/7, Éditions Eska Paris : p. 79-96.

Pinel J.P., Gaillard G., (2020), (dir.), *Le travail psychanalytique en institution. Manuel de clinique institutionnelle*, Paris : Dunod, 326p.

Cette UE est validée à la remise d'un dossier portant sur une analyse institutionnelle en fin de semestre.

Cette UE équivaut à 2 ECTS.

MASTER 2
SEMESTRE 4

UE2.1 ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

Coord. Pr. A. Maurin-Souvignet

Cette UE est composée de 3 EP :

- 1 TD **Séminaire de recherche**
- 1 CM **Perfectionnement de la méthodologie de recherche**
- un oral : **la soutenance du Mémoire de recherche**

1. TD SÉMINAIRE DE RECHERCHE 4

Coord. Pr. A. Maurin-Souvignet

Le séminaire de recherche 4 permet la continuité du travail de recherche entamé lors de l'année de Master 1 et poursuivi au semestre 3. Le séminaire de recherche permet d'élaborer, en groupe, le **Mémoire de Recherche** qui sera rendu et soutenu en fin d'année. Les étudiants doivent s'inscrire avec le même Directeur de recherche que l'an dernier au premier semestre et second semestre (Voir plus loin pour les attendus sur le Mémoire de Recherche).

2. CM PERFECTIONNEMENT DE LA MÉTHODOLOGIE D'OBSERVATION CLINIQUE

Coord. B. Smaniotto et E. Bonneville-Baruchel

Dans ce CM, il s'agit d'approfondir les fondamentaux de l'observation clinique, en tant que méthode au centre de la pratique du psychologue et de la recherche en psychologie et psychopathologie référées à la psychanalyse.

3. SOUTENANCE DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

Coord. Pr. A. Maurin-Souvignet

Le Mémoire de Recherche donne lieu à une soutenance de 30 minutes devant un jury de deux enseignants dont le Directeur de recherche. L'étudiant doit présenter son travail de recherche, les limites et après-coup de sa recherche et répondre aux questions du jury. La soutenance est en présence.

Cette UE est validée par l'écriture et la soutenance d'un travail de recherche sur deux ans qui prend la forme d'un Mémoire de Recherche de 50 pages maximum (voir plus loin pour les consignes). Le Mémoire valide l'ensemble de l'UE. Une note inférieure à 10/20 ne permet pas de valider le semestre.

Cette UE équivaut à 12 ECTS.

UE2.2 ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Coord. : T. Guénoun

Cette UE comprend 4 EP :

- 1 TD **Élaboration du positionnement clinique**
- 1 accompagnement **Tutorat professionnel**
- 1 **Stage de 500h**
- **la soutenance des Écrits professionnels**

1. TD TUTORAT PROFESSIONNEL 2

Coord. : C. Lebon

Les étudiants rencontrent régulièrement, pendant toute l'année de manière groupale ou individuelle, un tuteur praticien, psychologue clinicien, avec lequel est assuré l'élaboration du travail personnel d'écriture des dossiers professionnels soutenus en fin de formation et l'adossement pour les éventuelles questions sur l'orientation du projet professionnel. Ces rencontres constituent l'occasion d'une liaison entre l'Université et les lieux de stage. Il est impératif que l'étudiant soit en lien avec le tuteur dès que possible et tout au long de l'année universitaire afin de traiter rapidement les éventuelles questions ou difficultés rencontrées.

2. TD ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT CLINIQUE 2

Coord. T. Guénoun

Le TD d'**Élaboration du positionnement clinique** a pour but d'accompagner l'étudiant dans sa rencontre avec l'abord clinique d'une position praticienne. Il s'agit, par l'analyse du vécu de cette expérience, par la confrontation avec celui des autres étudiants, d'élaborer cliniquement : les implications personnelles de cette rencontre, les conditions éthiques qui la fondent, et les exigences du cadre institutionnel qui l'accueille. Les étudiants seront invités à intervenir régulièrement en exposant leur propre vécu de stage et en participant aux élaborations de celui qui présente son stage. Les étudiants doivent s'inscrire dans le même TD au premier et second semestre.

3. STAGE DE 500H

L'étudiant doit effectuer un stage de 500h minimum pour valider son année. Voir plus loin pour les modalités de stage en M2.

4. SOUTENANCE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

A partir de son expérience de stage, l'étudiant doit rédiger un dossier comprenant deux écrits :
- Un **suivi long** (30 pages) qui rend compte du positionnement professionnel de l'étudiant au cours du stage à partir d'une prise en charge psychologique tout au long du stage.
- Un **suivi court** (15 pages) portant sur une évaluation à visée de diagnostic psychologique et une indication (projet d'accompagnement, de soins, etc.). Ce dossier doit comprendre un **écrit professionnel** du type compte rendu de bilan psychologique, compte rendu de prise en charge thérapeutique, signalement, expertise, etc. qui devra être contextualisé.

Ces **Écrits professionnels** sont soutenus devant un jury comprenant deux Enseignants-Chercheurs et le ou les psychologues ayant accueilli et encadré l'étudiant durant son (ou ses) stages de Master 2. La durée de cette soutenance est d'une heure. L'évaluation porte sur la

qualité des écrits qui doivent rendre compte des compétences professionnelles de l'étudiant et de sa capacité à être psychologue clinicien.

**Le Mémoire et la soutenance valide l'ensemble de l'UE. Une note inférieure à 10/20 ne permet pas de valider le semestre.
Cette UE équivaut à 12 ECTS.**

UE2.3 INITIATION AU PSYCHODRAME ET AU PHOTOLANGAGE

Cette UE est composée de 2 EP.

L'étudiant doit choisir un enseignement au choix entre

- 1 CM d'Initiation au Psychodrame
- 1 CM d'Initiation au Photolangage

1. TD INITIATION AU PHOTOLANGAGE

Resp. L. Mitsopoulou-Sonta

Le Photolangage ® est une médiation qui a d'abord été utilisée dans le cadre de la formation d'adultes. La pratique du Photolangage ® s'est particulièrement diversifiée ces dernières années. Dans un contexte d'évolution des pratiques et des institutions, le Photolangage ® s'est développé auprès de publics et de pathologies divers. L'enseignement en travaux dirigés abordera les éléments historiques de la méthode et son évolution. Nous préciserons les aspects cliniques psychanalytiques du dispositif (en référence à la théorie psychanalytique des groupes et des médiations thérapeutiques) ainsi que ses aspects techniques. Nous dégagerons les processus psychiques mobilisés dans ce dispositif à partir de l'étude des exemples cliniques issus de la pratique.

Bibliographie indicative :

Vacheret, C. et al. 2000. *Photo, groupe et soin psychique*. Lyon, PUL.

Vacheret, C. et al. 2002. *Pratiquer les médiations en groupes thérapeutiques*. Paris, Dunod.

Dumont, T., Sabatier, G. 2000. *Photolangage© et crise institutionnelle*. In Revue électronique www.funzionegamma.edu

Mitsopoulou, A., Vacheret, C. 2013. *La figurabilité de l'affect dans un groupe à médiation*. In Revue de Psychothérapie Psychanalytique de Groupe N° 60, pp. 171-184.

Mitsopoulou, A., Navridis, K. 2014. *La méthode Photolangage© dans le milieu de soin*. In Hellenic Journal of Psychology No 20 (4).

Vacheret, C. 1985. *Photolangage© et thérapie*. In *Psychologie médicale*. 17, 9. PP. 1353-1355.

VACHERET, C. 1995. *Photolangage© ou comment utiliser la photo en formation et en thérapie*. In *Art thérapie*. 52. pp. 88-95.

D'autres références seront données au fil du TD.

2. TD INITIATION AU PSYCHODRAME

Coord. E. Jacquet

Le psychodrame psychanalytique est une « Forme de psychothérapie reposant sur les données essentielles de la théorie psychanalytique et utilisant **le jeu et sa dramatisation** aux fins d'élucidation des phénomènes inconscients » (Dictionnaire international de la psychanalyse,

sous la direction d'Alain de Mijolla, Calmann-Lévy, 2002). Il s'inspire du psychodrame inventé par J.L. Moreno à l'entre-deux guerres, méthode qu'il a lui-même développée ensuite aux Etats-Unis.

Après un historique de la méthode et de ses évolutions, nous précisons les spécificités de ses différentes déclinaisons : Psychodrame individuel, psychodrame en groupe, psychodrame de groupe, psychodrame de relance, psychodrame de formation, etc... Nous dégagerons les processus mobilisés dans chacun de ces dispositifs et les principes généraux de transformation psychique que le psychodrame opère. Des exemples cliniques issus de la pratique seront proposés et travaillés au cours du TD.

Bibliographie indicative :

- Amar N., Bayle G., Salem I., *Formation au psychodrame analytique*, Paris, Dunod, 1988
Anzieu D., *Le psychodrame analytique chez l'enfant et l'adolescent*, Paris, Puf, 1994
Delaroche P., *Le psychodrame psychanalytique individuel*, Paris, Payot, 1996
Kaës R. (sous la dir.), *Le psychodrame psychanalytique de groupe*, Paris, Dunod, 2003
Kestemberg E. et Jeammet P., *Le psychodrame psychanalytique*, Paris, Que Sais-je ?, Puf, 1987
Moreno J. L., *Psychothérapie de groupe et psychodrame*, Paris, Puf, 1965.
Widlöcher D., *Le psychodrame chez l'enfant*, Paris, Puf, 2003

La validation de cette UE se fait sous forme d'un examen écrit terminal sur table de 2h à la fin du semestre portant selon l'option dans laquelle l'étudiant est inscrit soit sur le photolangage soit sur le psychodrame.

Cet UE équivaut à 3 ECTS.

OPTIONS DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE

Les étudiants devront choisir une option de psychologie clinique approfondie parmi les 4 UE suivantes :

- UE.2.4. **Criminologie et Psychologie Médico-Légale**
- UE.2.5. **Création et médiation thérapeutiques**
- UE.2.6. **Clinique du corps**
- UE.2.7. **Clinique et Psychopathologie du social contemporain**

Au sein de chaque option, les étudiants doivent choisir ensuite un TD.

UE2.4 CRIMINOLOGIE ET PSYCHOLOGIE MÉDICO-LÉGALE

(Coord. Pr. M. Ravit)

Cette UE est composée de 3 enseignements :

- 1 CM **Criminologie et Psychologie Médico-Légale**
- 1 TD **Criminologie clinique**
- 1 TD **Maltraitements et protection de l'enfant**

Le CM est commun à tous les étudiants ayant choisis cette option. Les étudiants doivent ensuite choisir parmi les deux TD :

- **Criminologie clinique**
- **Maltraitements et protection de l'enfant**

CM CRIMINOLOGIE ET PSYCHOLOGIE MEDICO-LEGALE

(Coord. Pr. M. Ravit)

Cet enseignement propose en premier lieu de modéliser les expressions de la violence en écho des activités primaires de symbolisation. Ces modèles s'appuient sur les dispositifs praticiens (qu'il s'agisse de dispositifs de soin ou d'évaluation) prenant en compte la dynamique psychique processuelle des patients violents ou/et criminels.

Il s'agira également d'envisager les grands courants et principes de la criminologie en regard des critères actuels internationaux.

Une bibliographie sera transmise aux étudiants lors du premier CM.

TD CRIMINOLOGIE CLINIQUE

(Resp. M. Ravit)

Ce TD envisagera différentes situations cliniques de prise en charge des sujets violents en appui sur les institutions dédiées à ces publics (Protection de la Jeunesse, Unité pour Malade Difficile, Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée, Établissement Pour Mineurs, etc)

Une bibliographie sera transmise aux étudiants lors du premier TD.

Cet Élément Pédagogique est validé par un dossier à rendre en fin de semestre en examen terminal.

TD MALTRAITANCES ET PROTECTION DE L'ENFANT

(Resp. E. Bonneville-Baruchel)

Cet Élément Pédagogique est validé par un dossier à rendre en fin de semestre en examen terminal.

L'ensemble de l'UE équivaut à 2 ECTS.

UE2.5 CRÉATION ET MÉDIATION THÉRAPEUTIQUES

Resp. T. Guénoun

Cette UE est composée de deux Éléments Pédagogiques :

- 1 CM **Création et médiation thérapeutiques**
- 1 TD **Création et médiation thérapeutiques**

1. CM CREATION ET MÉDIATION THÉRAPEUTIQUES

Ce cours approfondit les enseignements sur la création et les médiations thérapeutiques en étudiant plus avant plusieurs approches de la création (la recherche-crédation, la création contemporaine...) et plusieurs dispositifs de médiation thérapeutique (le théâtre, le psychodrame, l'usage du virtuel-numérique...) Ce cours vise à déplier toute la complexité institutionnelle de la mise en place de dispositifs à médiation et l'opérativité de ce type de pratique à médiation au sein des institutions. Ces réflexions permettront de mieux saisir la diversité des pratiques de médiation pour une meilleure appréhension de ce cadre de travail en tant que psychologue clinicien.

Bibliographie indicative

Anzieu D. (1981). *Le corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard.
Brun A., Chouvier B. (Éd.). (2011), *Les enjeux psychopathologiques de l'acte créateur*, Bruxelles, De Boeck
Brun, A., Roussillon, R., & Attigui, P. (Éd.). (2016). *Évaluation clinique des psychothérapies psychanalytiques*. Dunod. (Prix Evolution Psychiatrique 2017)
Brun, A. (2018). *Aux origines du processus créateur*, Erès, collection Thema-psy.
Brun, A., Chouvier, B. & Roussillon, R. (2019). *Manuel des médiations thérapeutiques* (Réédition. 1ère édition 2013.).
Roussillon R. (2021), *L'art psychanalyste*, PUF.
Brun A. (2022). Coordination d'un dossier sur les médiations thérapeutiques, *Le Carnet PSY*, n° 254, juillet 2022, p 23-45.
Une bibliographie complète sera donnée en cours

2. TD CREATION ET MÉDIATION THÉRAPEUTIQUES

Le TD étudiera différentes démarches et/ou œuvres artistiques (littérature, arts plastiques, théâtre, danse etc.) proposés par l'enseignant.e ou les étudiant.e.s, ainsi que des situations cliniques de médiations thérapeutiques artistiques.

Cet Élément Pédagogique est validé par un dossier à rendre en fin de semestre en examen terminal.

L'ensemble de l'UE équivaut à 2 ECTS.

UE2.6 CLINIQUE DU CORPS

Coord. Pr. N. Dumet

Cette UE est composée d'un CM et de 2 TD optionnels :

- **CM Clinique du corps**
- **TD Handicap et Vieillesse**
- **TD Addictions et troubles du comportement alimentaire**

Le CM est commun à tous les étudiants ayant choisis cette option. Les étudiants doivent ensuite choisir parmi les deux TD :

- **Handicap et Vieillesse**
- **Addictions et troubles du comportement alimentaire**

1. CM CLINIQUE DU CORPS

(Coord. N. Dumet)

Cet enseignement a pour objet l'approche psychanalytique de différentes cliniques du corps. Les particularités tant intra- qu'inter-psychiques de sujets effractés de manière singulière dans leur psychosoma ainsi que les modalités de leur prise en charge psychothérapeutique et/ou institutionnelle seront exposées par les différents intervenants.

Programme :

23 Janvier, 30 Janvier, 13 Février, 20 Février, 27 Février (N. Dumet) :

Plaidoyer pour un nouveau champ psychosomatique ou la clinique des corps en acte/agis (1/5)
Clinique des Troubles des Conduites Alimentaires : psychopathologies et/ou expressions psychosomatiques ? (2/5) L'entrelacement des enjeux psychiques dans les TCA (3/5) - Modalités de prises en charges psychothérapeutiques et institutionnelles des TCA, intérêts, écueils et difficultés de celles-ci (4/5 et 5/5).

13 et 20 Mars (à confirmer) (R. Minjard) : Définition des états somatopsychiques complexes et ses déclinaisons dans le champ de la douleur chronique (1/2) et déclinaison des états somatopsychiques complexes en contextes de prises en charge aiguë, dans le champ de la réanimation (2/2).

1.1. TD HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

Partie Handicap (4h) Coord. : **information à venir**

- Partie Handicap (4h). **information à venir**

- **Partie Vieillesse (4h) (C. Racin)** : Ce TD se propose d'éclairer la signification subjective spécifique que revêt la dépendance pour des sujets âgés confrontés à des situations de handicap et à la nécessité de recourir à des tiers au quotidien pour assurer la poursuite de la vie. Pour certains d'entre eux, la perte d'objets d'étayage – le corps au plus haut point – qui étaient largement dépositaires d'une part psychique de soi, d'un narcissisme déjà fragilisé par le vieillissement, actualise avec force un certain nombre d'angoisses contre lesquelles sont susceptibles de s'ériger des défenses drastiques. Tout l'enjeu est de comprendre quel est le travail psychique mobilisé en situation de dépendance pour mieux comprendre la manière dont les sujets s'approprient ce qui constitue leur dépendance et l'aide qui leur est apportée. À partir d'illustrations cliniques, nous examinerons la place et la fonction de ces processus dans l'économie psychique du sujet et étendrons la réflexion à l'analyse des ressorts de la fabrication du « bien vieillir » sur la scène sociale.

Bibliographie introductive :

Charazac, P.-M., Jossierand, S.-A. et Talpin, J.-M. (2016). *Le groupe dans l'institution gériatrique*. Dunod.

Korff-Sausse, S. (2010). Le corps vécu et la vie psychique des personnes âgées et des personnes handicapées. Dans P. Ancet (dir.), *Le corps vécu chez la personne âgée et la personne handicapée* (p. 13-34). Dunod.

Racin, C. (2019). De la dépendance à l'institutionnalisation des soins de longue durée dans le grand vieillissement : Perspectives psychanalytiques autour des dynamiques du passage. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 73(2), 199-210.

Talpin, J.-M., & Racin, C. (2023). PARTIE 2 : La dépendance saisie par la psychanalyse. Dans *Psychologie clinique du vieillissement normal et pathologique* (3^{ème} éd. actualisée et augmentée, p. 87-120). Paris : Dunod.

Verdon, B. (2014). Se dépendre de dépendre ? Vieillir parmi la violence des idéaux. *Cliniques*, 7(1), 178-192.

Verdon, B., & Racin, C. (2021). Ambivalence, emprise, soutien. De la difficulté d'entourer le patient âgé à « suffisamment bonne » distance. *L'Évolution Psychiatrique*, 86(1), 5-16.

1.2. TD ADDICTIONS ET TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Ce TD (8h) propose un temps de travail autour des questions (particularités voire difficultés) cliniques et psychothérapeutiques soulevées par la clinique des addictions (avec substances ou non) et la clinique des troubles alimentaires. Celles-ci seront abordées à partir d'études de cas apportées par les participants (pratique de stage en cours) et/ou l'enseignante (B. Smaniotto).

Bibliographie introductive :

Dumet, N. (2022). Orthorexie : le souci d'une alimentation saine. Du normal au pathologique. In Dumet, N. et Smaniotto, B. (dirs), *Corps et Socius : 12 études de cas en psychopathologie* (p. 113-131). Paris, Dunod.

Minjard, R. (2020). Cliniques de l'extrême et soins intensifs. Éveil de coma et vie psychique. in Jung, J. et Camps, F.-D. (dirs.), *Psychopathologie et psychologie clinique : Perspectives contemporaines* (p. 173-184). Dunod.

Minjard, R. (2021). Subjectivité et médecine intensive et réanimation. In Peyrat-Apicella D. et Sinanian, A. (dirs.), *Situations extrêmes* (p. 107-118). Paris, In Press.

Potier, R., Troubé, S. et Putois, O. (2020). Vulnerability to Psychosis: A Psychoanalytical Perspective. The Paradigmatic Example of 22q11.2 Microdeletion Syndrome. *Front. Psychol.* 11:1613.

Potier, R., Putois, P. (2018). A Lacanian view of the demand in pediatric genetics: a plea for subjectivization, *Frontiers in Psychology*

Cet Élément Pédagogique est validé par un dossier à rendre en fin de semestre en examen terminal.

L'ensemble de l'UE équivaut à 2 ECTS.

UE2.7 CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE DU SOCIAL CONTEMPORAIN

Coord. T. Guénoun

L'UE est composée d'un CM commun et d'un TD à choisir parmi 4 autres :

- CM **Clinique et psychopathologie du social contemporain**
- TD **Problématiques migratoires et grande précarité**
- TD **Genres et sexualités**
- TD **Psychodynamique du travail**
- TD **Virtual numérique**

1. CM CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE DU SOCIAL CONTEMPORAIN

Ce cours magistral est pensé comme un approfondissement de ces questions du social contemporain. L'accent sera mis d'abord sur une compréhension des influences du social dans la psychopathologie contemporaine. Comment la société dans son fonctionnement et son imaginaire oriente les vécus subjectifs. Jusqu'à orienter vers une expression de la souffrance psychique ? En créant les conditions de l'émergence de cette souffrance ? Le cours abordera les grandes thématiques du social contemporain et s'attardera sur la question de la radicalisation.

1.1 TD PROBLÉMATIQUES MIGRATOIRES ET GRANDE PRÉCARITÉ

Coord. L. Mitsopoulou-Sonta

Ce TD de 8h propose d'explorer certaines problématiques liées aux questions des problématiques migratoires et grande précarité. Des praticiens experts dans ce champ présenteront leur clinique en articulation avec des concepts théoriques afin d'approfondir la compréhension des processus psychiques en jeu.

Le TD sera validé par un dossier de 10 pages. A l'appui d'une production culturelle (film, roman, livre, œuvre artistique...) ou d'une situation clinique vécue, vous êtes invités à discuter

et élaborer une question relative aux problématiques migratoires et grandes précarités. Les références bibliographiques ainsi que les présentations des intervenants vous permettront d'étayer vos propos.

Bibliographie introductive :

Davoine , F. ; Gaudillière, J.-M. (2006). Histoire et trauma. La folie des guerres, Paris, Stock.

Deneault, A. (2017). La médiocratie : politiques de l'extrême centre, Paris, Lux.

Derrida, J. et Dufourmontelle, A. (1997). De l'hospitalité. Calmann Levy.

Fédida, P. (2000-2002, 2007). Humain / déshumain. L'oubli, l'effacement des traces, l'éradication subjective, la disparition. Dans P. Fédida et J. André et al., Humains / déshumain, Pierre Fédida, la parole de l'œuvre. Paris : PUF, 11-125.

Freud, S. (1915-1916). Nouvelles conférences, Paris, Gallimard, 1984.

Freud, S. (1912). Totem et tabou. Paris : Payot, 2001.

Furtos, J. (2015). Ce que veut dire le terme de clinique psychosociale. *Empan*, 2(98), 55-59.

Mitsopoulou-Sonta, L., Follet, M., Andronidou-Peuch Lestrade, O., (2022). La mobilisation des processus de symbolisation dans un groupe à médiation. Réflexions à partir d'une séance de Photolangage avec des étudiants en exil. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 79, 137-150.

Gaillard, G., Pinel, J. P. et Diet, E. (2009). Autoréflexivité et conflictualité dans les groupes institués. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2(8). Toulouse : Érès, 199-213.

Gaillard, G. (2015). L'institution, le « bien commun » et le « malêtre ». Dans R. Kaës et al., Crises et traumatismes à l'épreuve du temps. Le travail psychique dans les groupes, les couples et les institutions. Paris : Dunod, 99-129.

Kaës, R. (2012). Le malêtre, Paris, Dunod.

1.2 TD GENRES ET SEXUALITÉS

Coord. Pr. F.-D. Camps

Ce TD de 8h propose d'explorer certaines problématiques liées aux questions de genres et de sexualités en invitant plusieurs intervenants spécialistes de ces questions. Le genre et les sexualités seront abordés à partir d'une perspective clinique et conceptuelle. Plusieurs intervenants présenteront des recherches en cours sur ces thématiques.

Bibliographie introductive :

Butler J. (1990), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005.

Camps F.-D., (2024) Fluidité du genre fluidité dans le genre, In Souche L., *13 films pour comprendre l'identité de genre*, Paris, In Press, pp. 67-78, <https://www.inpress.fr/wp-content/uploads/2023/10/Extrait-13-films-pour-comprendre-lidentite-de-genre.pdf>

Laplanche J. (2007), « Le genre, le sexe, le sexual », in *Sexual. La sexualité au sens freudien*, Paris, PUF, p. 153-193.

Marchand J.-B. (2019), « La psychanalyse et les défis actuels de la différence des sexes : le trouble dans le genre et le transgenderism », in Schaeffer J. (dir.), *Qu'est la sexualité devenue ? Dans le social et sur le divan*, Paris, éditions In Press, p. 197-208.

Marchand, J. (2020), Genre et psychanalyse : une rencontre entre échanges et critiques, in Jung J. et Camps F.-D (sous la dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique: Perspectives contemporaines*. Paris: Dunod. (pp. 325-334)

Stoller R. J. (1968), *Recherche sur l'identité sexuelle*, Paris, Gallimard, 1978.

1.3 TD PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL

Resp. A. Sallet

La psychodynamique du travail est une théorie du rapport subjectif au travail, qui conduit à ouvrir l'écoute à de nouveaux enjeux pour envisager une « double centralité » du sexuel et du travail dans la vie psychique. Cela rouvre de grands chapitres de la psychanalyse, comme celui de la souffrance, du plaisir, de la normalité et de la sublimation. Comment la souffrance est-elle engagée dans toute activité de travail ? Comment les destins de cette souffrance peuvent-ils être plus ou moins enrichissant pour la subjectivité ? Comment la psychodynamique du travail affine-t-elle la définition de la sublimation ? Comment l'émancipation et la reconnaissance peuvent-elles être décisives pour l'identité, quand elles sont pourtant des notions si peu présentes en psychanalyse ? Comment l'écoute du rapport au travail des patients, l'analyse de leur engagement et des stratégies de défenses qu'ils mettent en place peuvent-elles être fécondes dans la pratique clinique ? Comment la qualité aliénante ou sublimatoire des organisations du travail importe-t-elle, et comment les plus anti-sublimatoires peuvent-elles concourir à l'étiologie des décompensations (indépendamment des structures mentales des patients) ? Voilà les questions qui fondent les ambitions de ce TD.

Bibliographie introductive :

- DAGRON, T., 2012, « Servitude volontaire et clinique de l'aliénation », Cahiers La Boétie, 2, p.149-162.
- DEJOURS C., 1980, Travail, usure mentale, Paris, Bayard.
- DEJOURS C., MOLINIER, P., 1994, « Le travail comme énigme », Sociologie du travail, 36, P.35-44.
- DEJOURS, C., 1996, « Centralité du travail et théorie de la sexualité », Adolescence, n° 14, 2, p. 9-29.
- DEJOURS, C., 2003, L'évaluation du travail à l'épreuve du réel. Critique des fondements de l'évaluation, Versailles, Édition INRA et QUAE.
- DEJOURS C., 2009, Travail Vivant, Tome I & Tome II, Paris, Payot.
- DEJOURS, C., 2015, Le choix, Paris, Bayard.
- DEJOURS C., GERNET I., 2018, Psychopathologie du travail, Paris, Elsevier Masson.
- EDREI B., GERNET I., 2018, Le travail de pensée sur le politique peut-il prétendre à un statut psychothérapeutique ? Travailler, 40(2), 35-52.
- LA BOETIE, É., 1574, Discours de la servitude volontaire, Paris, Flammarion.
- LHUILIER D., 2005, Idéologies défensives et imaginaire social, Revue internationale de psychosociologie, XI.
- MOLINIER P., 2008, Les enjeux psychiques du travail, Paris, Payot Rivage.

1.4 TD VIRTUEL NUMÉRIQUE

Resp. G. Gillet

Ce TD de 8h vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux multiples qu'implique l'utilisation des objets techniques via le jeu vidéo, les réseaux sociaux et Internet. Seront abordés les enjeux de la demande de consultations concernant les pratiques numériques, les représentations courantes autour du virtuel-numérique (addiction/dépendance, isolement/socialisation, rapport à la réalité, excitation/stimulation, violence/agressivité) et les enjeux de l'utilisation du virtuel numérique en psychothérapie au travers de brèves séquences de pratiques du jeu vidéo en groupe.

Bibliographie introductive :

- Gillet G., Leroux Y. (2021), *Le jeu vidéo pour soigner ?*, Toulouse, Eres.

- Gozlan A. (2016), *L'adolescent face à Facebook*, Paris, Editions In Press.
- Jung J. Gillet G. (2022), « Clinique de la médiation Jeu vidéo dans les dispositifs de soin », in Jung J., Di Rocco V. (Dir.), *Pratiques cliniques et dispositifs « aux limites »*. *Approche contemporaine*, Paris, Dunod, p. 413-425.
- Levy P. (1998), *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La découverte.
- Missonnier S. (2020), « Pour une psycho(patho)logie psychanalytique du virtuel quotidien » in Jung J., Camps F.-D. (Dir.), *Psychopathologie et psychologie clinique. Perspectives contemporaines*, Paris, Dunod, p. 147-157.
- Tisseron S. (2012), *Rêver, fantasmer, virtualiser*, Paris, Dunod.

Cet Élément Pédagogique est validé par un dossier à rendre en fin de semestre en examen terminal.

L'ensemble de l'UE équivaut à 2 ECTS.

PERMANENCE PROJECTIVE

La permanence projective a pour but d'aider les étudiants de Master 1 et Master 2 dans la cotation et l'interprétation des protocoles de Rorschach et de TAT (ou d'autres tests projectifs) recueillis au cours de leurs stages. Il ne s'agit pas d'un cours ou d'un TD.
Les étudiants intéressés sont priés de s'inscrire à l'avance auprès du Pr. F.-D. Camps.

PRÉSENTATION DU STAGE DE MASTER 2

Resp. : C. Lebon ; C. Louchard-Chardon

Tous messages concernant les stages de M2 doivent être envoyés à l'adresse mail suivante :

m2propsychotho@gmail.com

Et pour l'évaluation et la validation des projets de stage : projetdestagem2@gmail.com

Il convient de se référer au document « Organisation des stages 24-25 » mis en ligne sur le site de l'Institut, à l'onglet « Affichage » du Master 2.

Ce document récapitule l'essentiel des informations concernant les conditions de stages, les conventions, la gratification, les démarches de recherche de stages, la validation...

Le stage de Master 2 est obligatoire et central dans cette année de formation. Il permet d'articuler les apports conceptuels et méthodologiques à partir de la clinique et du dispositif rencontrés sur le terrain de stage.

Souvent difficile à trouver, il est indispensable de commencer sa recherche immédiatement.

C'est l'étudiant lui-même qui doit trouver son stage.

Son accompagnement se fait :

- de façon groupale par le T.D. « Élaboration du positionnement clinique » au premier et second semestre
- de façon groupale par le Séminaire de recherche au premier et second semestre
- de façon groupal et/ou individuelle par le tuteur universitaire qui accompagne l'étudiant dans la préparation de ses écrits professionnels ;
- de façon plus individuelle par le référent de stage dans l'institution (qui doit être un psychologue clinicien) appelé également « Maître de stage ».

Le stage a pour objectifs :

- d'approfondir la position de psychologue
- de participer à la vie d'une institution
- d'approfondir la clinique individuelle et institutionnelle
- d'approfondir les différentes formes et expressions de la souffrance psychique.

Durant ce stage, l'étudiant doit être en position professionnelle (il ne peut être en position uniquement d'observation). Il doit pouvoir mener des actions auprès des différents usagers.

L'étudiant peut réaliser :

- **1 stage unique de 200 demi-journées ou 500 heures, sur minimum 9 mois**
- ou**
- **2 stages de 100 demi-journées ou 250 heures sur 4 mois ½ minimum chacun** (éventuellement la répartition entre les deux stages peut être 300h / 200h, mais toujours sur 4 mois ½ minimum)

Pour valider le Master, les étudiants doivent obligatoirement avoir eu une expérience en stage auprès d'enfants/d'adolescents ET d'adultes/d'adultes vieillissants ET en psychiatrie (service d'intra-hospitalier, CMP, CATTP, Hôpital de jour, Hôpital de nuit, etc.).

Pour être pris en compte dans la validation d'un critère, un stage obligatoire doit avoir totalisé au **minimum 200 heures** réalisées par l'étudiant **sur au moins 4 mois 1/2**.

Sur chaque lieu de stage, l'étudiant-stagiaire est accueilli et accompagné dans sa formation professionnelle par un **psychologue clinicien référé à l'épistémologie psychanalytique**, acceptant cette fonction de **maître de stage** que lui confie l'université. Ce travail d'accompagnement s'effectue dans le cadre de l'institution selon des modalités variables dont est responsable et garant le maître de stage. Le maître de stage attestera de la bonne réalisation du stage (nombre d'heures effectuées), sera membre du jury de soutenance et évaluera les écrits professionnels de l'étudiant avec les autres membres du jury (enseignants-chercheurs).

Le stage doit se dérouler dans une institution : hôpital, foyer de vie, établissement médico-éducatif ou social, association, etc. C'est au responsable de la gestion des stages, en lien avec le tuteur universitaire, d'évaluer la pertinence du terrain de stage aux vues des attendues du Master et des objectifs du stage.

Pour valider le Master, les étudiants doivent obligatoirement avoir eu une expérience en stage auprès d'enfants/d'adolescents ET d'adultes/d'adultes vieillissants ET en psychiatrie (service d'intra-hospitalier, CMP, CATTP, Hôpital de jour, Hôpital de nuit, etc.).

Les étudiants peuvent faire autant de stages volontaires (c'est-à-dire non-obligatoires) qu'ils le souhaitent. Les stages peuvent être considérés comme « obligatoires » s'ils ont un rapport direct avec les études de psychologie (utiliser alors la même procédure informatique sur Pstages). En revanche, les *stages volontaires* dépendent du Pôle Stages Insertion et le tuteur n'est plus le même.

Le stage doit impérativement être terminé avant la date de fin de session pour être validé sur l'année en cours.

Cette validation s'effectue à l'aide de l'attestation imprimée avec la convention.

La loi impose *la gratification au-delà de 44 jours en durée cumulée* sur une année universitaire (1 jour = 7h, soit 308 h avant l'obligation de gratification).

La procédure pour la convention de stage doit absolument être respectée et est clairement expliquée sur le document « Procédure convention de stage 2023-24 » mis en ligne ainsi que sur la page Web dédiée au stage où se trouve le manuel d'utilisation pour les questions techniques concernant la gestion du logiciel.

C'est une condition obligatoire et un préalable, l'étudiant **doit impérativement l'anticiper**

Il faut compter environ 1 mois de délais entre l'accord du terrain de stage et la signature finale par la Direction de l'Institut de Psychologie.

Attention !! seuls les documents originaux sont acceptés.

Chacun des 3 exemplaires de la convention doit comporter les **signatures originales**, 3 différentes : celle de l'administration de l'institution d'accueil, celle de votre référent de stage dans l'institution et la vôtre lorsque vous remettez votre convention, celles du tuteur universitaire et de la Direction de l'Institut de Psychologie viendront ensuite.

Toute convention sur laquelle le texte aura été annoté, modifié ou rayé (notamment l'article concernant la gratification) **sera refusée**.

Pensez également bien à transmettre les annexes pédagogiques qui s'impriment avec vos conventions et définissent le contenu de votre stage.

Lorsque vous avez rempli votre convention sur Pstages, c'est le secrétariat qui la valide informatiquement, vous l'imprimez ensuite et la transmettez au tuteur universitaire selon les modalités indiquées dans la fiche stage.

Si vous commencez votre stage avant le 30 septembre, faites une première convention jusqu'au 30 septembre puis une seconde du 1 octobre à la fin de votre stage (en raison du changement d'année universitaire).

Si les conditions de votre stage sont amenées à être modifiées (durée, jours de présence...) vous pourrez faire un avenant au stage, toujours sur Pstages.

Ne restreignez pas vos idées de stages et ne restez pas fixés sur un terrain clinique lorsque vous ne trouvez pas de stage. Il est le plus souvent indispensable de s'éloigner de Lyon et de sa Métropole qui sont saturés de demandes et d'envisager d'autres terrains, de ne pas être trop restrictifs (le milieu pénitentiaire, les services d'addictologie ou de périnatalité par exemple sont très demandés et souvent peu accessibles). Une liste des sigles et acronymes des services de soins est également en ligne, cela vous donnera quelques idées, il y a souvent des lieux de stages auxquels vous ne pensez pas (dans le champ de la précarité ou de la formation par exemple), d'autres qui vous effraient ou que vous négligez un peu (E.H.P.A.D., I.M.E., terrains cliniques autour du handicap...).

Enfin, référez-vous au document « Fiche stage Master 2 PPCP » pour les démarches de demande de stages auprès des principaux hôpitaux et de certaines institutions qui imposent des modalités particulières de contact, ces institutions ne répondront pas à vos demandes si vous ne les respectez pas. (S.J.D.D., Vinatier, St-Cyr-aux-Monts-d'Or, Gériatrie, Hôpitaux-Est, C.H. de St-Étienne, C.H.S de Savoie...).

CONSIGNES POUR LES ÉCRITS PROFESSIONNELS EN MASTER 2

A partir de son expérience de stage, l'étudiant doit rédiger un dossier comprenant deux écrits :

- Un **suivi long** (30 pages) qui rend compte du positionnement professionnel de l'étudiant au cours du stage à partir d'une prise en charge psychologique tout au long du stage. Ce « suivi long » s'effectue à partir de situations relationnelles « au long cours » (une dizaine de rencontres au minimum, avec un sujet singulier, un groupe, une famille), en appui sur les enseignements suivis. L'analyse clinique concernera les processus psychiques en jeu, et éclairera particulièrement la dimension intersubjective. Elle partira de l'implication du stagiaire et portera sur le point de rencontre entre le clinicien et le(s) sujet(s) observé(s), pour rendre compte des processus de changement, de transformation potentiellement mobilisée. La dimension transféro-contre-transférentielle sera donc particulièrement prise en compte. La réflexion portera également sur le cadre, le dispositif, les limites quant aux hypothèses cliniques soutenues. Le travail doit tenir compte de l'histoire (du patient, du groupe... de la rencontre) mais aussi du contexte (logique institutionnelle, tâche primaire de l'institution). Comme pour toute interprétation, il s'agit de mettre en lien l'histoire, l'actuel et les « transfert » (dans la rencontre).

- Un **suivi court** (15 pages) portant sur une évaluation à visée de diagnostic psychologique et une indication (projet d'accompagnement, de soins, bilan psychologique, etc.). Ce dossier doit comprendre un **écrit professionnel** du type compte rendu de bilan psychologique, compte rendu de prise en charge thérapeutique, signalement, expertise, etc. qui devra être contextualisé. Il s'agira de proposer une analyse clinique de la symptomatologie, des particularités du fonctionnement psychique du sujet, dans une perspective de « diagnostic psychologique », et d'émettre des indications de projet de soins psychiques. Ce travail devra prendre en compte les effets d'une telle démarche d'évaluation sur le sujet, sur l'environnement (familial, institutionnel), et devra interroger les limites du dispositif praticien, quant à ce qu'il peut renseigner sur la réalité subjective et permettre comme compréhension de la situation clinique. L'étudiant devra aussi rendre compte de ce qui pourrait être transmis à un autre à qui serait adressé le patient (le dossier universitaire n'est évidemment pas la même chose que ce qui pourrait être transmis).

L'étudiant devra veiller à anonymiser et à modifier tout élément permettant une reconnaissance des situations qu'il présente.

Les Écrits professionnels ne sont donc pas un simple rapport de stage. Il s'agit de rendre compte de la manière dont l'étudiant construit une position praticienne, avec ses achoppements, ses questionnements, ses approximations, ses incertitudes, ses recherches. Ces écrits rendent compte également des acquis de l'étudiant dans l'ensemble de sa formation (enseignements magistraux, séminaires, stages). Il est précédé d'une introduction et d'une conclusion.

Une attention particulière sera portée à la dimension éthique et déontologie ainsi qu'à l'éthique de la clinique psychanalytique, en particulier sur « l'éthique du transfert ».

Ces écrits doivent être présentés au tuteur et discutés avec lui en cours d'année au fur et à mesure de leur élaboration.

Ces « **Écrits professionnels** » sont soutenus devant un jury comprenant deux Enseignants-Chercheurs et le ou les psychologues ayant accueilli et encadré l'étudiant durant son (ou ses) stages de Master 2. La durée de cette soutenance est d'une heure. L'évaluation porte sur la

qualité des écrits qui doivent rendre compte des compétences professionnelles de l'étudiant et de sa capacité à être psychologue clinicien.

LE MÉMOIRE DE RECHERCHE et **LE MÉMOIRE DE RECHERCHE INTERMÉDIAIRE**

Au cours du Master les étudiants sont amenés à développer et affiner leurs compétences pour la recherche en psychopathologie et psychologie clinique référée à la métapsychologie psychanalytique.

Ce travail de recherche se construit sur deux ans en appui sur le séminaire de recherche.

A la fin de la première année de Master 1, les étudiants présentent un dossier dit « Mémoire de recherche intermédiaire » ou « Mémoire intermédiaire » de 15-20 pages maximum.

L'évaluation de ce « **Mémoire de recherche intermédiaire** » est faite par l'enseignant responsable du TD dit « Séminaire de recherche » dans lequel est inscrit l'étudiant. Dans ce dossier, il s'agit de :

- Poser une question large issue de sa pratique de stage ou d'un terrain de recherche.
- Présenter le champ dans lequel son questionnement va se déplier.
- Effectuer une revue de la question
- Faire émerger une problématique
- Proposer des hypothèses
- Annoncer la méthodologie qui sert au recueil des données
- Proposer une bibliographie scientifique sur le sujet (Normes APA).

L'étudiant sera évalué sur sa :

- capacité à se saisir d'un questionnement
- capacité à savoir faire émerger une problématique et des hypothèses à partir d'une expérience de terrain.
- capacité à organiser et présenter une revue de la littérature sur la question traiter et à organiser et présenter une problématique et des hypothèses de recherche
- capaciter à rédiger.

La thématique de recherche porte sur une problématique en psychologie clinique ou en psychopathologie selon le référentiel psychanalytique en lien ou non avec le terrain de stage de l'étudiant.

Le « Mémoire de recherche intermédiaire » sert de base au « Mémoire de recherche » écrit et soutenu à la fin du Master 2.

En Master 2, l'étudiant présente un mémoire de 45 pages à 50 pages maximum.

Ce Mémoire de Recherche est soutenu devant un jury constitué de deux enseignants ; l'un des deux étant le responsable du TD, l'autre étant défini aléatoirement dans l'équipe pédagogique.

1- L'encadrement du travail de recherche

Le **Mémoire de recherche** de fin de M2 se prépare dans le **séminaire de recherche**, avec un enseignant, durant les deux années. C'est dans ce séminaire que l'étudiant élaborera sa recherche en la confrontant à celle des autres étudiants, dans un **travail groupal** qui s'avère indispensable.

2- Le contenu scientifique du mémoire : le champ, l'objet, la problématique et les hypothèses.

Le **Mémoire de recherche** ne se confond pas avec un rapport de stage ni avec une étude de cas. L'étudiant privilégie un thème d'étude qu'il peut travailler à partir du terrain mais qu'il doit situer dans le champ scientifique actuel et problématiser de façon à pouvoir en investiguer un aspect. La démarche scientifique de l'étudiant doit l'amener successivement à repérer plusieurs dimensions qui conditionnent sa recherche :

- **Le champ** : il correspond à un **regroupement large de thématiques** à l'intérieur duquel l'étudiant entend situer sa recherche. L'étudiant articule sa recherche à l'un des grands enjeux de la psychologie clinique.

- **L'objet** de la recherche doit être **dégagé, précisé et cerné** par rapport à d'autres apports théoriques concernant des thèmes proches et leur conceptualisation.

- **La problématique** : elle se formule comme un problème c'est à dire **un ensemble de questions articulées entre elles**, orientées sur un aspect spécifique du champ retenu. La formulation de la problématique suppose une dynamique de recherche et ouvre sur une discussion. Une problématique de recherche permet de définir les attendus d'une discussion ultérieure.

- **L'hypothèse** : la formulation de l'hypothèse ou des hypothèses doit s'accorder logiquement à la problématique énoncée. **Elle forme une réponse possible, discutable et réfutable à l'option envisagée. La problématique et l'hypothèse doivent être strictement accordées à l'expérience clinique de terrain et au niveau d'approfondissement qu'elle autorise.** L'hypothèse est un compromis provisoire qui permet de structurer une réponse qui établit un lien entre l'observation, la problématique, la méthodologie utilisée et la conceptualisation. Cette hypothèse sera discutée tout au long de la recherche. La critique de l'hypothèse, l'analyse de sa pertinence et de ses limites structurelles et conjoncturelles, son insertion dans un champ problématique plus large sont les temps logiques de tout travail de recherche.

La recherche part donc d'un champ large, puis se cible en un objet de recherche précis, avec une problématique et des hypothèses pointues.

La problématique et les hypothèses concernent le champ théorique. Elles partent de l'expérience clinique et des questions que posent la clinique, mais supposent un écart avec la clinique pour s'énoncer en termes théoriques. Elle peut aussi partir d'un questionnement issue de la littérature que l'étudiant souhaite mettre à l'épreuve de la clinique.

L'hypothèse, si elle ne cherche pas la généralisation, doit cependant proposer une modélisation qui puisse s'exporter, être utile à d'autres praticiens et/ou chercheurs et dans d'autres contextes cliniques.

La recherche suppose donc d'extraire d'une situation clinique particulière un modèle qui puisse s'écarter de cette particularité, se partager, se transmettre, se transposer.

Les domaines de la recherche : une méthodologie enracinée sur une clinique de terrain ou un dispositif de rencontre et une élaboration conceptuelle en articulation avec les données cliniques

La note de recherche développe trois domaines articulés les uns aux autres dans lesquels l'étudiant doit montrer ses capacités à engager une réflexion soutenue.

- **Élaboration conceptuelle** : elle interroge la compatibilité du champ conceptuel avec le matériel clinique recueilli. Elle repère les éléments incompatibles entre plusieurs théories dont elle s'efforce d'interroger les écarts. **Une brève revue de la question sera proposée.**

- **Méthodologie** : les conditions de recueil des données doivent être interrogées. En quels termes le problème doit-il être posé pour qu'il soit traitable ? **Le matériel recueilli sera ainsi interrogé dans sa « nature » même de matériel.** Les observations, analyses et conclusions seront organisées suivant une logique accordée à la conceptualisation retenue. À travers le choix des méthodes l'étudiant devra montrer son souci d'adapter celles-ci à l'objet de sa recherche en soulignant les limites qu'elles imposent à son questionnement. L'étudiant mettra en évidence les conditions "matérielles" de recueil des données et les questionner, les critiquer, dans ce qu'elles permettent ou non de traiter. Le travail doit rendre compte d'une progression dans l'élaboration clinique et théorique et se ressaisir à terme en se problématisant dans l'éventuelle perspective d'une recherche ultérieure ouvrant sur de nouvelles hypothèses.

- **Approche clinique** : le recueil des données, leur récit et leur organisation doivent permettre à l'étudiant de rendre compte d'une écoute clinique approfondie et d'une capacité confirmée à réaliser des observations cliniques, et à prendre en compte les exigences d'une telle écoute et d'une telle observation. Les dimensions du manifeste et du latent et la dynamique de l'après-coup forment les paradigmes d'une approche clinique qui s'efforce de saisir les données à différents niveaux d'inscription et de signification. **Elle implique l'analyse de la position du sujet en recherche**, et des éléments contre-transférentiels mobilisés par la situation clinique et la position de chercheur. La présentation de la clinique doit être suivie d'un commentaire élaboratif prenant en compte la complexité de la clinique, et qui se fonde en partie sur la libre association du chercheur, sa capacité à mobiliser son imaginaire, et à en dégager un processus psychique. Enfin les processus psychiques concernés étant dégagés le chercheur les théoriserà en mettant en débats les différents auteurs.

Le Mémoire de recherche doit permettre à l'étudiant de commencer à approcher les questions de solidarité et incompatibilité entre l'utilisation d'un outil conceptuel, le dispositif de recueil et la disposition interne du sujet chercheur. **Le cadre interne du clinicien commence à se construire au cours de ce travail.**

D'une manière générale, le mémoire de recherche mettra systématiquement l'accent sur le processus d'élaboration des différents niveaux, des essais infructueux et des impasses en soulignant les raisons des choix opérés.

3- Présentation du Mémoire de recherche

Le Mémoire de recherche ne doit pas dépasser 50 pages, bibliographie comprise.

3.1. Choix du papier

La qualité d'un papier s'exprime en grammes. Tout grammage inférieur au grammage d'usage courant (80 g) doit être évité.

3.2. Format et présentation

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4 (210 x 297 mm) dit "européen".

Pour permettre une bonne lecture, il est indispensable :

- de taper le texte sur un seul côté de la feuille ;
- de laisser une marge suffisante pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie ; aligner à G et à D.
- d'utiliser une cartouche de couleur noire afin d'obtenir une clarté et une bonne lisibilité des lettres.

3.3. Marges

- En haut de page : 3 cm
- En bas de page : 2 cm
- A gauche de la page : 4 cm pour le texte normal

Dans les pages où figureront des tableaux et des documents, il est recommandé de maintenir constante la marge de gauche, afin que l'agrafage ou la reliure n'ampute pas une partie de ceux-ci.

3.4. Interlignes

- Texte normal : interligne 1,5

4. Citations

Toute citation doit être placée entre guillemets. La citation peut être suivie directement par le nom de l'auteur, l'année et la page. Ex : (ANZIEU D., 1981, p.36).

Toute suppression, même d'un seul mot, effectué dans une citation, doit être signalée par des points entre crochets.

Exemple :

"L'institution culturelle est conçue comme un service social [...], et si l'on veut baser une politique socioculturelle sur une étude scientifique des besoins, on doit savoir que ces besoins ne sont pas identiques à ceux qui poussent les gens vers les services sociaux" (RÉFÉRENCE).

La référence d'une citation est placée en bibliographie.

5. Renvois en bas de page

Dans un travail scientifique, tout fait avancé qui n'est pas de notoriété publique, toute indication statistique doit être assorti d'une référence fournissant, avec la plus grande précision, les origines de l'élément dont il est fait état.

Tous les renvois doivent figurer, dans leur intégralité en bibliographie.

5.1. Présentation des notes de renvois

Afin d'alléger la référence, seuls figureront : les noms, première lettre du prénom de l'auteur, titre de l'ouvrage, numéro de la page de la citation. Les références complètes de l'ouvrage sont reportées dans la bibliographie générale.

Pour rendre plus commode l'accès à la bibliographie on peut affecter à chaque auteur et pour chaque ouvrage, un " numéro d'ordre bibliographique". Ces numéros sont attribués en fonction soit de l'ordre chronologique, soit de l'ordre alphabétique, selon le mode de catégorisation adopté.

Les différents éléments de la note de renvoi seront séparés par des virgules ; le mot "page" sera abrégé sous la forme de : p. (au pluriel comme au singulier).

Lorsqu'il y a rappel d'une référence déjà citée on indique entre parenthèse le nom de l'auteur et l'abréviation **id.**

6. Numérotation des pages et des chapitres

6.1. Les pages

Chaque page de votre mémoire doit être numérotée. La pagination est continue ; elle commence en page 1 (page qui suit la feuille de titre) et s'achève en dernière page. Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

6.2. Les chapitres

Actuellement, l'usage du "système de numérotation décimal" ou "système décimal emboîté" (exemple n° 1) tend à se généraliser. Il permet de mettre en relief les structures du texte. Bien que cette forme ne présente aucun caractère d'obligation, son adoption paraît souhaitable. On en trouvera ci-dessous un exemple. Pour faire ressortir les écarts à respecter entre la marge et les éléments composants les titres et sous-titres, le texte intercalaire a été supprimé.

Exemple n° 1 :

CHAPITRE I
MÉTHODOLOGIE
2.1. L'OBJET
2.2 COLLECTE DES DOCUMENTS
2.2.1. LES DOCUMENTS ÉCRITS
2.2.1.1. Les tracts
2.2.1.2. Les affiches
2.2.1.3. Les banderoles
2.2.2. LES DOCUMENTS ORAUX
2.2.3. LES DOCUMENTS INTERNES

Exemple n° 2 :

MÉTHODOLOGIE
CHAPITRE II

- A - L'OBJET
- B - COLLECTE DES DOCUMENTS
 - 1 - LES DOCUMENTS ÉCRITS
 - a) Les tracts
 - b) Les affiches
 - c) Les banderoles
 - 2 - LES DOCUMENTS ORAUX
 - 3 - LES DOCUMENTS INTERNES

7. Bibliographie

Toutes les publications (livres, articles, statistiques, textes officiels, revues en ligne etc.) qui ont été citées d'une manière ou d'une autre dans un travail doivent être signalées. On les mentionne d'une part dans une liste placée à la fin du travail qui donne pour chacune sa référence bibliographique, c'est-à-dire un ensemble de renseignements permettant de l'identifier ; d'autre part dans le texte à tous les endroits où elles sont utilisées, le plus souvent sous la forme d'une référence abrégée renvoyant à la référence donnée dans la liste.

La bibliographie donnera l'indication de tous les ouvrages, sources manuscrites ou imprimées et articles de périodiques cités au cours de la recherche.

Toujours prendre l'année de première parution des ouvrages.

7.1. Présentation matérielle de la bibliographie

L'objectif premier est la clarté et la lisibilité. La présentation doit être uniforme à l'intérieur d'une même liste.

On aligne verticalement au niveau de la marge de gauche les noms d'auteurs et les titres de publications anonymes.

Les noms d'auteurs sont écrits en majuscules, mais les titres de publications anonymes sont en minuscules, comme les autres titres. S'il y a plusieurs publications d'un même auteur, on peut soit répéter le nom (et prénom), soit le remplacer par un tiret.

La liste peut être tapée au même interligne que le texte ou avec un interligne plus étroit ; si elle est tapée à interligne simple, laisser un espace entre chaque publication pour les distinguer nettement.

L'important est d'adopter nettement un système et d'en respecter les règles : les références doivent obéir aux mêmes normes dans l'ensemble du travail.

<u>La bibliographie doit adopter les normes APA</u>
--

7.2. Emplacement

La bibliographie est placée tout à la fin, après la conclusion mais avant les annexes s'il y en a.

7.3. Références bibliographiques d'un ouvrage

Indiquer dans l'ordre :

- nom de l'auteur (en majuscules), et initiales du prénom
- année de publication (entre parenthèses)
- titre de l'ouvrage
- lieu de publication

- nom de l'éditeur
- nombre de pages numérotées en chiffres arabes, collection (éventuellement).

Exemple :

GRUNBERGER B. (1975), *Le narcissisme*, Paris, Payot, 348 p.

L'auteur peut être un organisme : ACADEMIE DES SCIENCES, UNESCO.

Pour un ouvrage ayant plus de trois auteurs, on donne le nom du premier seulement suivi de *et al.* (ou *et coll.*). Pour un ouvrage sans nom d'auteur, on commence par le titre.

7. 4 Références bibliographiques

- **d'un article**

- nom (en majuscules) et initiales du prénom
- année de publication (entre parenthèses)
- titre de l'article
- le titre du périodique est mis en italique
- numéro et date du volume, du fascicule
- numéros de la première et de la dernière page de l'article

Exemple :

GREEN A. (1980), Passions et destins des passions, *Nouvelle Revue de Psychanalyse*, 21, p. 5-42

- **d'un chapitre d'ouvrage collectif**

- nom (en majuscules) et initiales du prénom
- année de publication (entre parenthèses)
- titre du chapitre
- la mention "in" précède le nom de l'auteur de l'ouvrage
- le titre de l'ouvrage est mis en italique
- lieu de publication
- nom de l'éditeur
- nombre de pages numérotées en chiffres arabes, collection (éventuellement).
- numéros de la première et de la dernière page du chapitre

Exemple :

THOMAS P. (1985), Les grands ensembles, in VIAL J. (et coll.), *L'homme et l'espace urbain*, Paris, CNRS, p. 137-159

- **pour les traductions, indiquer :**

- nom de l'auteur et initiales du prénom
- année de publication de l'édition originale
- titre de l'ouvrage en français, éventuellement entre parenthèses le titre original
- mettre à la suite "tr. fr.", lieu d'édition, éditeur, nombre de pages et la date de l'édition française consultée.

Exemple :

TUSTIN F. (1986), *Autistic Barriers in Neurotic Patients*, Londres, Carnac Book ; tr. fr., *Le Trou noir de la psyché*, Paris, Le Seuil, 1989, 275 p.

8. Documents

Tous les documents produits (photographies, tableaux, graphiques, etc.) sont numérotés, pourvus d'une légende et répertoriés en fin d'ouvrage dans une table distincte qui précède la table des matières.

9. Sommaire

Il est en début de texte et est constitué par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
- la liste des documents annexés au mémoire qui doit être placée à la fin du sommaire ;
- la liste des illustrations avec leur titre et les numéros de page correspondants.

Le sommaire doit être placé au début du mémoire.

10. Annexes

L'ouvrage se terminera par : un répertoire des documents, un ou plusieurs index alphabétiques (noms propres, sujets traités, etc.) et, éventuellement, un relevé d'errata.

Joindre un résumé et 4 ou 5 mots-clés.

MODÈLE DE COUVERTURE
D'UN MÉMOIRE DE MASTER 1

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

MÉMOIRE DE MASTER 1
PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE
ANNÉE UNIVERSITAIRE

TITRE DU MÉMOIRE

Présenté par :
(nom et prénoms de l'étudiant)
N° carte étudiant
Adresse, téléphone, adresse électronique

Directeur de recherche :

JURY :

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

M1 - SEMESTRE 1	
<p>UE.1.1. FONDAMENTAUX EN PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE</p>	<p>UE validée par un <u>examen terminal</u> sur site en fin de semestre de 2h. Cet examen consiste en une Étude de cas appréhendée <i>au regard (notamment) des contenus théoriques dispensés en CM (évolution des modèles, psychologie clinique et psychopathologie au fil des âges, psychopathologie du somatique) et de leur pertinence eu égard à la clinique singulière du sujet</i> L'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 8ECTS</p>
<p>UE.1.2. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</p>	<p>UE validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle, relatif aux TD « Reading of psychoanalytical texts ». <i>L'UE est validée par un Dossier de 5 pages, en anglais, structuré aux normes universitaires (introduction, conclusion, bibliographie) avec en annexe l'article ou le chapitre en anglais sur lequel l'étudiant s'appuie.</i> <i>Il s'agit d'une fiche de lecture commentée d'un article ou chapitre en anglais, explicitant les raisons de ce choix, les liens avec les cliniques ou les questionnements de recherche de l'étudiant, ainsi que les interactions avec la psychanalyse contemporaine.</i> Ce dossier valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 7ECTS.</p>
<p>UE.1.3. APPROCHE PSYCHANALYTIQUE DU GROUPE ET DES INSTITUTIONS</p>	<p>UE validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle. <i>Dossier de 10 pages environ élaborant une séquence clinique du groupe Photolangage ® et élaborant l'expérience du groupe Psychodrame en l'articulant à certains concepts étudiés en CM.</i> Ce dossier valide l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 3ECTS.</p>

<p>UE.1.4. PSYCHOPATHOLOGIE APPROFONDIE</p>	<p>UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site de 2h. <i>Cet examen consiste en une question de réflexion où est mobilisé les connaissances acquises en cours, les lectures personnelles et/ou l'expérience clinique de terrain.</i> L'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 3ECTS et valide les 3EP.</p>
<p>UE.1.5. ÉVALUATION CLINIQUE ET MÉTHODOLOGIE CLINIQUE</p>	<p>UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site de 2h. <i>L'examen consiste en une étude de cas. Il s'agira plus précisément de dégager les éléments cliniques de la rencontre et d'en rendre compte.</i> L'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 3ECTS et valide les 2EP</p>
<p>UE.1.6. POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL</p>	<p>L'EP Éthique et Déontologie est validé par <u>deux écrits de 2 X 15 mn à distance via Moodle.</u> La note de l'EP Éthique et déontologie valide l'ensemble de l'UE Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 4ECTS et valide l'ensemble de l'UE.</p>
<p>UE.1.7. OPTIONS DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE</p>	<p>OPTION - CRIMINOLOGIE UE validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle. <i>Il s'agit d'un dossier de 5 pages maximum présentant un cas criminologique.</i></p> <p>OU</p> <p>OPTION - APPROCHE PSYCHANALYTIQUE DU GROUPE FAMILLE UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site de 3H. <i>Cet examen consiste en une Étude de cas avec questions guides pour rédiger l'analyse et l'articulation théorico-clinique.</i> Le dossier ou l'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 3 ECTS</p>

M1 - SEMESTRE 2

<p>UE.2.1. PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE CLINIQUE CONTEMPORAINES.</p>	<p>UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site en fin de semestre de 2h. <i>Cet examen consiste en une étude de cas à étudier au regard (notamment) des contenus théoriques dispensés dans les différents CM de l'UE.</i> L'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 6ECTS et valide les 3EP.</p>
<p>UE.2.2. RECHERCHE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE</p>	<p>UE validée par la <u>note de l'EP « Séminaire de Recherche » (coefficient 5) et par la note de l'EP Éthique et Déontologie (Coefficient 1)</u>. <i>Le Séminaire de Recherche est validée par un dossier intitulé « Mémoire de recherche intermédiaire », de 15-20 pages.</i> <u>ATTENTION</u> : Une note inférieure à 10/20 n'est pas compensable. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. L'EP Éthique et Déontologie est validé par <u>deux écrits de 2 X 15 mn à distance via Moodle</u>. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 8 ECTS.</p>
<p>UE.2.3. OUTILS DU PSYCHOLOGUE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE</p>	<p>UE validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle. <i>Ce dossier, de 10 pages, comprend l'étude et l'analyse clinique d'un bilan psychologique complet <u>et</u> d'un entretien clinique.</i> Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités. Cette UE équivaut à 7ECTS et valide les 3EP.</p>
<p>UE.2.4. ÉLABORATION DE STAGE ET PRATIQUES DE TERRAIN</p>	<p>UE validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle. <i>Cette UE est validée par un dossier intitulé « Note d'élaboration du positionnement clinique » de 10 pages qui rend compte d'une situation clinique et qui interroge le positionnement clinique l'étudiant stagiaire. L'analyse porte sur la compréhension de la situation clinique et sur la prise en compte des éléments transféro-contre-transférentiels.</i></p>

	<p>ATTENTION : Une note inférieure à 10/20 n'est pas compensable.</p> <p>Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités.</p> <p>Cette UE équivaut à 6ECTS.</p>
<p>UE.2.5. PSYCHOLOGIE DE LA CREATION ET DE LA MEDIATION</p>	<p>UE validée par un examen terminal sur site en fin de semestre de 2h.</p> <p><i>L'examen consiste en une question théorique et une seconde question portant sur une analyse d'une situation clinique de médiations thérapeutiques.</i></p> <p>L'examen valide l'ensemble de l'UE. Une seconde session d'examen dite session de la seconde chance (ou rattrapage) est organisée pour cette UE selon les mêmes modalités.</p> <p>Cette UE équivaut à 3ECTS et valide les 2EP.</p>

ATTENTION :

Pour le Master 1, les UE du semestre 1 et du semestre 2 se compensent entre elles. Il n'y a pas de compensation entre les semestres. Il y a une seconde session pour toutes les UE.

Une note inférieure à 10/20 aux UE RECHERCHE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE (UE.2.2.) et/ou ÉLABORATION DE STAGE ET PRATIQUES DE TERRAIN (UE.2.4.) ne permet pas de valider le semestre 2.

M2 - SEMESTRE 3	
UE.1.1. PROBLÉMATIQUES APPROFONDIES EN PSYCHOPATHOLOGIE	<p>UE validée par un <u>examen terminal</u> sur site en fin de semestre de 2h.</p> <p><i>Cet examen terminal comprend :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une question de réflexion sur l'évolution des modèles en psychopathologie et psychologie clinique 2. Une question transversale sur les enjeux psychopathologiques rencontrés pour les deux périodes de la vie étudiées <p>L'examen valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session.</p> <p>Cette UE équivaut à 4ECTS et valide les 3EP</p>
UE.1.2. APPROFONDISSEMENT DE LA RECHERCHE	<p>UE est validée par la présentation de l'avancée du mémoire de recherche. L'étudiant doit monter l'avancée de son travail depuis la fin du M1.</p> <p>Cette UE équivaut à 10 ECTS et valide 3 EP</p>
UE.1.3. APPROFONDISSEMENT DU POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL	<p>UE validée par un dossier de deux pages sur l'intérêt, les limites et les obstacles de l'élaboration du positionnement clinique pour l'étudiant et les perspectives que cela dessine pour sa future pratique de psychologue clinicien.</p> <p>Cette UE équivaut à 9 ECTS.</p>
UE.1.4. ÉVALUATION ET DIAGNOSTIC PSYCHOLOGIQUE	<p>UE validée par un dossier individuel déposé via Moodle.</p> <p><i>Ce dossier consiste en une étude de cas projective de 5 à 10 pages sur d'enfant ou d'adolescent ou d'adulte selon l'option choisie. L'examen valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session.</i></p> <p>Cette UE équivaut à 3ECTS et valide les 2EP.</p>
UE.1.5. SOINS PSYCHIQUES ET DISPOSITIFS PSYCHOTHÉRAPEUTIQUES	<p>UE validée par un examen terminal sur site de 2h.</p> <p><i>Cet examen consiste en une observation clinique. Il s'agira, en appui sur les enseignements qui composent l'UE, de répondre à plusieurs questions portant sur le soin psychique et les dispositifs psychothérapeutiques.</i></p> <p>L'examen valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session.</p> <p>Cette UE équivaut à 5ECTS et valide les 5EP</p>
UE.1.6. PSYCHOLOGIE DES GROUPES ET DES INSTITUTIONS	<p>UE validée par un dossier individuel déposé via Moodle.</p>

	<p>Ce dossier consiste en une analyse institutionnelle de 15-20 pages rendant compte de l'analyse d'une situation institutionnelle en appui sur des références théoriques sur l'approche clinique des institutions. L'étudiant.e peut s'appuyer sur son expérience de stage de l'an dernier ou de cette année.</p> <p>Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session.</p> <p>Cette UE équivaut à 2ECTS et valide les 2EP.</p>
--	---

M2 - SEMESTRE 4

<p>UE.2.1. ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE RECHERCHE</p>	<p>Cette UE est validée par 2 notes :</p> <p>** <u>Une note pour le dossier</u> intitulé « Mémoire de Recherche ». Il s'agit d'un écrit de 45-50 pages (voir les consignes dans le Livret des enseignements accessible sur le site du Master)</p> <p>ET</p> <p>** <u>Une note pour la soutenance</u> du « Mémoire de Recherche » de 30 minutes sur site, devant 2 enseignants dont le directeur de recherche.</p> <p><u>ATTENTION :</u> Une note inférieure à 10/20 n'est pas compensable. Il n'y a pas de session de la seconde chance pour cette UE. Cette UE équivaut à 10ECTS.</p>
<p>UE.2.2. ÉLABORATION DU POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL</p>	<p>Cette est UE validée par 2 notes :</p> <p>** <u>Une note pour le dossier</u> intitulé Écrits professionnels qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi long (30 pages) qui rend compte du positionnement professionnel de l'étudiant - Un suivi court (15 pages) portant sur une évaluation à visée de diagnostic psychologique + indications (projet d'accompagnement, de soins, etc.). Ce dossier doit comprendre un écrit professionnel du type compte rendu de bilan psychologique, compte rendu de prise en charge thérapeutique, signalement, expertise, etc. qui devra être contextualisé. <p>ET</p> <p>** <u>Une note pour la soutenance</u> portant sur ces deux écrits, de 1H sur site, devant 2 enseignants-chercheurs et le ou les maîtres de stage de Master 2.</p> <p><u>ATTENTION :</u> Une note inférieure à 10/20 n'est pas compensable. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 11ECTS</p>
<p>UE.2.3. INITIATION AU PSYCHODRAME ET AU PHOTOLANGAGE</p>	<p>INITIATION AU PSYCHODRAME UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site de 2H. Cet examen porte sur les concepts et théories développés en cours.</p> <p>OU</p>

	<p>INITIATION AU PHOTOLANGAGE UE validée par <u>un examen terminal</u> sur site de 2H. <i>Cet examen porte sur les concepts et théories développés en cours.</i> L'examen valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 3ECTS</p>
OPTIONS DE PSYCHOLOGIE CLINIQUES APPROFONDIES	
<p>OPTION DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE 1 CRIMINOLOGIE ET PSYCHOLOGIE MÉDICO-LÉGALE</p>	<p>OPTION - CRIMINOLOGIE CLINIQUE Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle.</p> <p>OU</p> <p>OPTION - MALTRAITANCE ET PROTECTION DE L'ENFANT Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle.</p> <p>Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 2ECTS</p>
<p>OPTION DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE 2 CRÉATION ET MÉDIATION THÉRAPEUTIQUES</p>	<p>Cette UE est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle. Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 2ECTS</p>
<p>OPTION DE PSYCHOLOGIE CLINIQUE APPROFONDIE 3 CLINIQUE DU CORPS</p>	<p>OPTION - HANDICAP - VIEILLISSEMENT Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle.</p> <p>OU</p> <p>OPTION - ADDICTIONS ET TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé pages via Moodle.</p> <p>Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 2ECTS</p>
<p>OPTION DE PSYCHOLOGIE</p>	<p>OPTION - PROBLEMATIQUE MIGRATOIRE ET GRANDE PRECARITE</p>

<p>CLINIQUE APPROFONDIE 4 CLINIQUE DU SOCIAL CONTEMPORAIN</p>	<p>Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle.</p> <p>OU</p> <p>OPTION - GENRES ET SEXUALITES Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle. <i>10 pages</i></p> <p>OU</p> <p>OPTION - PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> de 10 pages déposé via Moodle.</p> <p>OU</p> <p>OPTION - VIRTUEL NUMERIQUE Cette option est validée par <u>un dossier individuel</u> déposé via Moodle.</p> <p>Le dossier valide l'ensemble de l'UE. Il n'y a pas de seconde session. Cette UE équivaut à 2ECTS</p>
--	---

ATTENTION :

Pour le Master 2, les UE du semestre 1 et 2 se compensent entre elles.

Les semestres se compensent.

Il n'y a pas de seconde session.

Une note inférieure à 10/20 aux UE RECHERCHE ET PRATIQUES DU PSYCHOLOGUE (UE.2.2.) et/ou ÉLABORATION DE STAGE ET PRATIQUES DE TERRAIN (UE.2.4.) ne permet pas de valider le semestre 2.

En cas d'ajournement au terme de la première année de Master, l'étudiant est autorisé à redoubler de droit. En revanche, au-delà de deux inscriptions administratives, autrement dit pour un second redoublement, l'intéressé doit effectuer une demande motivée. L'autorisation de tripler ou plus est accordée, le cas échéant, par la présidence de l'Université après avis pédagogique du jury de fin d'année.

En cas d'ajournement au terme de la seconde année de master, sur demande motivée de l'intéressé, l'autorisation de redoubler peut être accordée, le cas échéant, par la présidence de l'Université après avis pédagogique du jury de fin d'année.